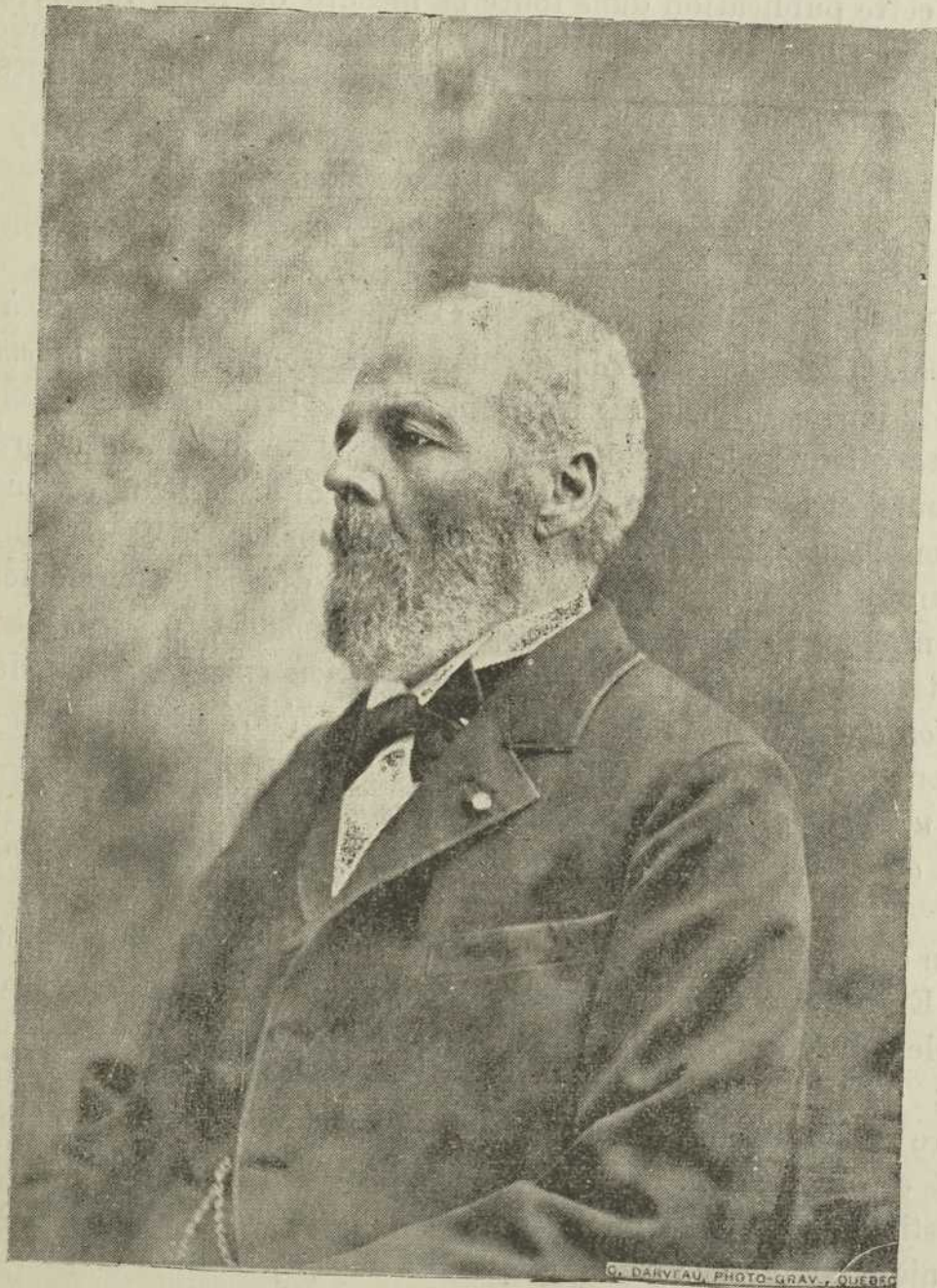


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Rédacteur-en-chef



HONORABLE GÉDÉON OUIMET

M. Ouimet est né à Sainte-Rose, comté de Laval, le 3 juin 1823. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et au collège de Montréal. Admis au Barreau en 1844 ; député de Beauharnois de 1857 à 1861, et de Deux-Montagnes de 1867 à 1876. M. Ouimet a joué un rôle politique considérable sous l'Union. Il devint dans la suite premier ministre de sa province, ministre de l'Instruction publique, secrétaire et registraire du 27 février 1873 au 22 septembre 1874. En février 1876, il est nommé Surintendant de l'Instruction publique, poste qu'il occupa avec dignité jusqu'en avril 1895. M. Ouimet est aujourd'hui membre du Conseil de l'Instruction publique et conseiller législatif. Il vit heureux au milieu de ses enfants, dans sa charmante retraite de Saint-Hilaire, comté de Rouville.

PÉDAGOGIE

PREMIER ET DERNIER AVIS

Nous ne sommes pas en mesure d'adresser gratuitement notre revue aux instituteurs et aux institutrices. Prière aux amis de l'*Enseignement primaire* de propager cette publication dans toute la mesure de leurs forces, afin que nous puissions la maintenir dans la voie de progrès où elle est entrée depuis le mois de décembre dernier. Le fardeau est lourd et nous sommes seuls à le supporter. Avis à qui de droit.

LE DESSIN

Notre distingué collaborateur, M. C.-A. Lefèvre, professeur à l'École normale Laval, a terminé dans la dernière livraison de l'*Enseignement primaire*, une étude très soignée sur *le dessin à l'école primaire*.

La haute valeur pédagogique de ce travail a été justement appréciée par les connaisseurs, et les écrits de M. Lefèvre ont fixé les esprits sérieux sur la nature de l'enseignement du dessin à l'école de tous.

Notre ami a indiqué les causes de l'insuccès de cet enseignement, chez nous, et les moyens propres à faire disparaître ces causes.

Ces causes, les voici : 1^o *Absence d'orientation officielle* ; 2^o *Insuffisance de préparation du personnel* ; 3^o *Inefficacité de sanction*.

Comment les faire disparaître ?

1^o *Par un programme et des commentaires officiels* ; 2^o *Par une meilleure préparation du personnel* ; 3^o *Par des moyens sérieux d'encouragement et de sanction*.

Chacun de ces points a été développé de main de maître par notre collaborateur. Et il reste établi, définitivement établi, que sans un Programme clair, complet et détaillé, l'enseignement sérieux du dessin est absolument impossible ; que de toute nécessité, il faut songer à la préparation du personnel ordinaire de nos écoles en vue de cet enseignement ; que sans moyens de surveillance et de sanction, l'enseignement du dessin sera toujours défectueux.

Les instituteurs comprennent tellement l'importance d'une telle réforme, qu'à la dernière conférence pédagogique de Québec, ils ont adopté la résolution suivante à l'unanimité :

“ Proposé par Chs-A. Lefèvre, secondé par C.-J. Magnan et J. Ahern :

“ Que les membres de l'Association des instituteurs catholiques de Québec ont lu avec un vif plaisir les suggestions suivantes du dernier rapport de Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique :

“ Si l'on veut faire sérieusement enseigner le dessin dans nos écoles élémentaires, il importe que des programmes soient rédigés par des hommes

compétents, afin de donner à cet enseignement une orientation bien définie. On ne saurait donc adopter trop tôt les mesures propres à atteindre le but désiré.

“ Mais pour atteindre l'élève et lui apprendre à dessiner, il faudra procéder d'abord à la préparation du personnel enseignant et le mettre au fait des méthodes les plus perfectionnées, celles qui ont cours maintenant en Belgique, en France et ailleurs ”.

“ Et cette Association forme des vœux ardents pour que les autorités donnent suite, sans plus de retard, à ces suggestions.

“ Adopté unanimement ”.

Tout récemment, le *Monde Canadien*, un des journaux les mieux écrits du Canada, a publié un article signé *Pédagogue* qui corrobore en tout point les vues de l'*Enseignement primaire* sur le dessin.

Nous espérons qu'un programme du dessin sera préparé, sans retard, par une personne compétente, et que ce programme sera accompagné d'un commentaire pratique. En cette matière, nous devrions suivre l'exemple de la Belgique qui, en 1890, a réorganisé l'enseignement du dessin en moins d'une année, en confiant cette tâche importante à un spécialiste, M. Germain, devenu plus tard Directeur général de l'Instruction publique.

A tout événement, les déclarations de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique nous laissent espérer beaucoup, et nous faisons des vœux pour que la campagne que l'*Enseignement primaire* poursuit en faveur du dessin porte des fruits immédiatement.

Les autorités doivent cette amélioration à l'enfance, aux instituteurs, à la province entière.

C -J. MAGNAN.

LA CORRECTION DES DÉFAUTS

Le sujet est facile, et je suppose que plus d'un jeune professeur se contentera du titre pour passer à l'article suivant. Corriger les défauts!... tout le monde est de cet avis, excepté peut-être l'enfant; mais il n'est pas appelé à délibérer. La façon d'appliquer ce remède est connue de tous; élèves et professeurs sont suffisamment renseignés à ce sujet. Je m'en vais donc dépenser de l'encre en pure perte? Telle n'est pourtant pas mon intention.

Que faut-il à l'éducateur pour s'acquitter de ce devoir? Qu'il se fasse craindre, me répondra certain autoritaire. Vous le verrez, l'insigne du pouvoir à la main, se promener avec la dignité d'un prêteur tenant lui-même, pour s'en servir à point, le faisceau du licteur: sa figure prend une expression maussade, ses yeux cherchent un coupable, son front se ride à ce travail: tel un dompteur au milieu de ses fauves. La crainte, vous dira-t-il, n'est-elle pas le commencement de la sagesse? Oui, mais ce n'est que le commencement, ne

l'oubliez pas.—La crainte révérencielle est nécessaire ; n'allez pas y substituer celle de l'esclave.

Corrigez, ne vous vengez pas. C'est-à-dire, n'agissez jamais sous le coup de l'indignation, du dégoût. L'élève est plus clairvoyant que vous ne pensez : même s'il est coupable, il saura bien discerner le motif qui vous guide, et si quelque motif personnel vous a fait agir, vous serez à ses yeux un fort qui le punit ou l'opprime, vous ne serez jamais un père qui reprend, un médecin qui soigne. N'allez pas supposer que l'enfant ira vous remercier immédiatement de la correction reçue à propos et selon toutes les règles de l'équité, mais cependant soyez assuré qu'il gardera longtemps le souvenir de vos réprimandes coléreuses, même lorsqu'elles seront légitimes. Travaillez à vous posséder avant de vous rendre maître de vos élèves ; après ce travail préliminaire, vous n'arriverez pas toujours à convaincre ces derniers que vous cherchez leur seul intérêt, mais, ce qui est de toute nécessité, ils ne supposeront pas que vous agissez par caprice, rancune ou mauvaise humeur.

Vous vous préparez à communiquer la science, vous apprenez les méthodes les plus expéditives, les mieux appropriées à l'intelligence de vos élèves, pour quoi négligeriez-vous l'étude non moins importante de ces jeunes cœurs et des défauts dont ils sont affligés ?

Le médecin qui met en pratique sa science, s'est préparé par de longues études ; il a consulté, interrogé et ce n'est qu'avec hésitation qu'il donne ses soins au patient qui a recours à son savoir.—Dans un ordre plus élevé, le prêtre se prépare durant de laborieuses années à la direction des âmes : pour lui aussi l'émotion est grande, lorsqu'il traite avec les cœurs et qu'il devient le confident de souffrances intimes.

L'éducateur peut-il, à moins d'être parfaitement ignorant de sa responsabilité, aborder avec tranquillité et sans appréhension la mission à laquelle il se destine ? Je n'hésite pas à le dire, son premier devoir est d'étudier les divers tempéraments, les maladies qui les affectent, la façon de les traiter. Ces connaissances pédagogiques sont malheureusement abandonnées à des spécialistes : pour le commun des professeurs un peu de tact, de savoir faire doit suffire.—Je concède aisément que le côté scientifique de la pédagogie n'est pas également nécessaire pour tous ; mais ce que je ne saurais admettre, c'est qu'un instituteur entre en fonction avec cette idée : la règle étant la même pour tous, l'application de cette règle doit être uniforme, les répressions identiques quant au mode et au temps.

Ces paroles du prophète me paraissent pleines d'à-propos : “ Vous n'avez point travaillé à fortifier les brebis qui étaient faibles, ni à guérir celles qui étaient malades ; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étaient blessées ; vous n'avez point relevé celles qui étaient tombées, et vous n'avez point cherché celles qui s'étaient perdues : mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur sévère et pleine d'empire ”. (Ezéchiél, 34).

Qu'est-ce que Dieu reproche aux pasteurs d'Israël, si non cette sévérité uniforme ? Ne leur donne-t-il pas le conseil de varier les soins suivant les maladies ?

Comme conclusion, il nous faut admettre pour tout éducateur, l'obligation d'étudier par avance les différents terrains sur lesquels son activité devra se dépenser. Il connaîtra la nature de ce terrain, les soins qu'il réclame ; et lorsqu'il recevra ses élèves il pourra ainsi prévoir le fort et le faible, les qualités et les défauts. Il évitera le découragement naïf de ces professeurs qui sont surpris de découvrir un vilain côté dans le travail de l'éducation : il aura aussi le grand avantage de savoir appliquer les remèdes et de ne pas imposer le même traitement à des natures opposées. Qui ne comprendra en effet qu'un enfant sanguin ne peut être mené comme un lymphatique, qu'un élève enclin à l'orgueil peut être puni autrement que celui qui reçoit avec la même indifférence reproches ou compliments.

Le professeur pourra, avec le temps, acquérir un coup d'œil plus ou moins sûr, mais qu'il ne l'oublie pas ; il s'agit ici d'une étude constante. En effet, le défaut, pas plus que la maladie, n'existe en dehors du patient qui en est atteint ; ce défaut prendra donc des formes diverses d'après le sujet. Cette considération a son importance, en raison du traitement qu'on apportera. Ce traitement devra être proportionné au défaut lui-même ainsi qu'à l'enfant.

N'est-ce pas trop demander, que d'imposer pareille tâche à l'éducateur ? — Je ne le pense pas. Partant de ce principe, que l'éducation de l'enfant nous est confiée bien plus que son instruction, nous devons nous acquitter de ce qui est notre devoir essentiel. Cette éducation sera nulle si nous ne nous préoccupons pas sérieusement de l'âme de nos enfants : elle aura des résultats néfastes, si au lieu de redresser ces défauts, de les corriger, nous les brisons. Donc, il nous faut corriger ces défauts : pour cela il est nécessaire de les connaître et de savoir le traitement qu'ils nécessitent.

A. NUNESVAIS, ptre.

A LA PROCHAINE LIVRAISON

Tous les ans, M. le Principal de l'École normale Laval consacre entièrement le mois de février à la visite des deux départements de cette institution : le département des Elèves-Instituteurs et celui des Elèves-Institutrices. Chaque élève subit, devant le directeur de la maison, un examen détaillé et sévère sur toutes les matières du programme scolaire, y compris la pédagogie théorique, et de plus donne une leçon pratique aux jeunes élèves de l'école primaire annexée à l'École normale, et cela en présence de tout le personnel enseignant de la maison. Il est facile de comprendre la somme de travail que coûtent ces examens à notre vénéré collaborateur, M. l'abbé Rouleau. Voilà pourquoi la suite de son travail : *Moyens de former l'homme*, est remise à la prochaine livraison.

Un de nos confrères, directeur d'une revue, veut bien nous louer en proclamant bien haut la valeur pédagogique de l'*Enseignement primaire*. Nous l'en remercions cordialement. Il trouve moins bien la partie *religieuse* et *sociale*. Sur ce point, dit le confrère, *nous sommes réactionnaire*. Nous ne le contrarierons pas à ce sujet. Puisse-t-il consentir à nous lire tel que nous sommes, CATHOLIQUE SANS ÉPITHÈTE ! Il nous fera un honneur que nous apprécierons et tirera peut-être quelque profit de cette lecture. Notre journal est essentiellement pratique. Il a autant d'horreur pour la discussion que l'attaque lui répugne. Il se contente d'exposer, de développer.

LES TRAVAUX MÉNAGERS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Nous aurons la bonne fortune de commencer, le mois prochain, la publication d'une étude essentiellement pédagogique, sur la pratique des travaux ménagers à l'école primaire, par notre infatigable collaborateur M. Chs-A. Lefèvre.

L'introduction à l'école des travaux ménagers est-elle désirable ?

Dans quelle mesure est-elle possible ?

Comment l'école de tous peut-elle donner à la pratique de ces travaux la portée éducative et utilitaire qu'ils comportent ?

Voilà les grands points que M. Lefèvre se propose de développer.

Cette étude vient à son heure (1).

Elle est—avec celle de l'*Enseignement du dessin* et celle de l'*Organisation des écoles d'Arts et Métiers*—le résultat de voyages d'Europe entrepris à ces fins en 1890 et en 1896 par M. Lefèvre. C'est dire qu'elle n'est en aucune façon spéculative, mais uniquement basée sur des choses vues. C'est dire de plus qu'elle est facilement réalisable.

Puisse-t-elle contribuer à nous ramener à ce beau temps d'autrefois où

“ Nos mères en chantant nous filaient des habits ”

C'est le vœu de l'*Enseignement primaire*.

(Le Rédacteur-en-chef).

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Dans notre dernier article nous avons posé en principe qu'il faut :

1^o Développer, chez les élèves, une idée nette, exacte de chaque nombre, au moyen d'objets ; leur montrer ensuite le signe ou chiffre qui représente le nombre, c'est ce qu'on appelle aller du concret à l'abstrait ;

2^o Faire comprendre d'abord, apprendre ensuite, — au lieu de faire apprendre d'abord et se fier au temps pour faire comprendre ;

Pour atteindre ce résultat on doit se servir du boulier compteur dans les

(1) Déjà dans plusieurs de nos communautés religieuses de femmes, les travaux manuels occupent une place d'honneur.

écoles qui en sont pourvues, — ailleurs on se sert de bûchettes, de bâtonnets, de pois, de fèves, de barres sur le tableau ou enfin de points. En indiquant, dans l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, la marche à suivre, nous employons des points parce que c'est le moyen qui nous permet d'expliquer notre pensée, dans cette revue, avec le moins de difficulté ; — mais cela ne signifie aucunement qu'il faille, en développant l'idée des nombres, se servir, en classe, de points de préférence au boulier compteur, etc.

LE NOMBRE **trois**. LE CHIFFRE **3**

(NOTE. Dans les explications qui suivent, la lettre *p* est employée au lieu de *points* ou *point* ; Q., signifie question ; R., réponse. En interrogeant, formulez la question d'abord, — ensuite nommez l'élève qui doit répondre).

1^o Examinez l'exercice que les élèves avaient à faire ;

2^o Revue rapide de la leçon précédente ;

3^o Dites : Faites sur vos ardoises trois points. — Examinez les ardoises. (Les élèves qui ont fait moins que trois points ou plus que trois points sont ceux dont les idées en fait de nombre ne dépassent pas deux). Faites faire $\circ\circ$ sur le tableau. Faites effacer un *p.* sur tableau et sur ardoises.

Faites vous-même \circ sur tableau. Q. Combien ? R. 2. Faites encore un *p.* $\circ\circ$. Q. Combien ? R. Trois.—Q. Combien de *p.* avais-je fait d'abord ? R. 2. Q. Combien de *p.* ai-je fait ensuite ? R. 1. Q. Combien en tout ? R. Trois. Q. Combien faut-il ajouter de *p.* à 2 *p.* pour avoir trois *p.* ? R. 1.—Q. 1 *p.* et 2 *p.*, combien ? R. Trois.—Montrant vous-même le dernier *p.*, puis les *deux* premiers *p.*, puis les trois *p.* $\circ\circ$ ensemble, faites dire par tous les élèves simultanément : 1 *p.* et 2 *p.* font trois *p.*—Effacez les trois points.

Faites sur le tableau \circ . Q. Combien ? R. 1. Faites 2 *p.* de plus $\circ\circ$. Q. Combien en tout ? R. Trois.—Q. Combien de *p.* avais-je fait d'abord ? R. 1.—Q. Combien en ai-je fait ensuite ? R. 2.—Q. Combien en tout ? R. Trois.—Q. Combien de *p.* faut-il ajouter à 1 *p.* pour avoir trois *p.* ? R. 2.—Q. 2 *p.* et 1 *p.*, combien ? R. Trois.—Montrant vous-même les 2 *derniers p.*, puis le *premier p.*, puis les *trois p.* ensemble, faites dire par les élèves simultanément : 2 *p.* et un *p.* font trois *p.*

Montrez les $\circ\circ$. Q. Combien ? R. Trois. Effacez-en un $\circ\dot{\circ}$. Q. Combien en ai-je effacé ? R. 1.—Combien en reste-t-il ? R. 2.—Q. Combien faut-il ôter de *p.* de trois *p.* pour qu'il en reste 2 ? R. 1.—Q. 1 *p.* de trois *p.*, combien ? R. 2.—Faites dire par les élèves simultanément : 1 *p.* de trois *p.*, il reste 2 *p.*

Effacez.—Faites $\circ\circ$ de nouveau. Q. Combien ? R. Trois. Effacez-en deux $\circ\dot{\circ}$. Q. Combien en ai-je effacé ? R. 2. Q. Combien en reste-t-il ? R. 1. Q. Combien de *p.* faut-il ôter de trois *p.* pour qu'il n'en reste qu'un ? R. 2. Q. 2 *p.* de trois *p.*, combien ? R. 1. Faites dire par tous les élèves simultanément : 2 *p.* de trois *p.* il reste 1 *p.*

Faites de nouveau $\circ\circ$. Q. Combien ? R. Trois. Effacez les trois $\circ\dot{\circ}$.

nombre qui fait le sujet de la leçon? Q. Combien en tout? Q. Combien d'abord? Combien ensuite? Q. Combien faut-il ajouter à deux p. pour avoir le nombre qui fait le sujet de la leçon? Faire réciter cette dernière réponse par les élèves simultanément. Et ainsi de suite.—Il est évident que les combinaisons augmentent à mesure que les nombres deviennent plus élevés.

6^o Ecrire le nombre de points voulu. Q. Combien? — Effacer un o. Q. Combien d'effacé?—Combien en reste-t-il? Q. Combien faut-il ôter de points de (*dites le nombre qui fait le sujet de la leçon*) pour qu'il ne reste que (*dites le nombre qui faisait le sujet de la leçon précédente*)? Résumer ces réponses en une phrase que les élèves réciteront simultanément.

7^o Même exercice que 6^o, mais au lieu d'effacer un p., en effacer assez pour qu'il ne reste qu'un p. Questionner, etc., etc.

8^o Même exercice que 7^o, mais au lieu d'effacer assez de points pour qu'il ne reste qu'un p., effacer seulement assez pour qu'il en reste deux. Questionner, etc., etc.

9^o Quelques problèmes.

10^o Donner le chiffre.

11^o Donner exemple à copier.

(à suivre)

J. AHERN.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES.

Québec, 8 février 1898.

A M. le rédacteur en chef de *L'Enseignement primaire*.

Cher Monsieur,

Comme vous avez promis, dans le dernier numéro de votre excellente revue, de donner des renseignements à vos lecteurs sur le Bureau d'examineurs central, je vous envoie les quelques notes suivantes qui ne sont que le résumé des articles des nouveaux règlements qui intéressent plus particulièrement les aspirants aux diplômes :

BUREAU D'EXAMINATEURS CENTRAL.

Le Bureau central ne fera subir l'examen qu'une fois par année, le premier mardi du mois de juillet et les jours suivants. Ainsi, cette année, l'examen commencera le 5 juillet prochain.

Les aspirants aux diplômes ne seront pas tenus de se rendre à Québec pour y être examinés, attendu que l'examen se fera simultanément dans différentes localités de la province.

Le comité catholique a déjà décidé que l'examen pour les brevets des trois degrés (élémentaires, modèles et académiques) se fera dans les villes de

Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield et Hull ; mais il n'a pas encore fixé les localités où l'on pourra subir l'examen pour les diplômes élémentaires et modèles ou pour le diplôme élémentaire seulement. A sa session du mois de mai prochain, le comité catholique prendra une décision à ce sujet qui sera communiquée par avis donné dans les journaux.

Le local où l'on devra se réunir dans chaque localité pour y subir l'examen n'a pas encore été choisi ; mais il le sera assez tôt pour que tous les intéressés en reçoivent avis avant la date fixée pour l'examen.

Le programme de l'examen, *sauf les changements qui pourront être faits au cours d'études*, reste le même que par le passé. Le tableau synoptique qui suit comprend les matières de l'examen pour les trois degrés de brevets :

GROUPEMENT DES SPÉCIALITÉS	BREVET D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	BREVET D'ÉCOLE MODÈLE	BREVET D'ACADÉMIE
LANGUES FRANÇAISE OU ANGLAISE :	Lecture, Grammaire, Dictée—Ecriture, Art épistolaire, Composition.	Lecture, Grammaire, Dictée—Ecriture, Littérature, Composition.	Lecture, Grammaire, Dictée—Ecriture, Littérature, Composition.
LANGUE LATINE :			Latin (facultatif).
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE :	Histoire Sainte, Histoire du Canada, Géographie.	Histoire de France, Histoire d'Angleterre, Géographie.	Histoire des Etats-Unis, Histoire générale, Cosmographie.
MATHÉMATIQUES :	Arithmétique, Calcul mental, Comptabilité.	Arithmétique, Calcul mental, Comptabilité, Algèbre, Géométrie.	Arithmétique, Comptabilité, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie.
CONNAISSANCES DIVERSES :	Pédagogie, Agriculture, Lois scolaires, Hygiène, Bienséances, Dessin à main levée.	Pédagogie, Agriculture, Lois scolaires, Hygiène, Bienséances, Dessin à main levée.	Pédagogie, Agriculture, Lois scolaires, Hygiène, Bienséances, Dessin à main levée.
PHILOSOPHIE ET SCIENCES NATURELLES :			Physique, Chimie, Histoire naturelle, Philosophie.

Les matières exigées pour le brevet d'école élémentaire sont obligatoires pour le brevet d'école modèle. Ainsi, le candidat qui se présentera pour le diplôme d'école modèle sera examiné non seulement sur les matières indiquées dans le tableau précédent pour le brevet d'école modèle, mais aussi sur l'histoire sainte et l'histoire du Canada. Il en est de même pour le brevet d'académie : toutes les matières des deux brevets inférieurs sont obligatoires.

L'examen se fera PAR ÉCRIT SUR TOUTES les matières, à l'exception, bien entendu, de la lecture et du calcul mental, et il aura lieu en français ou en anglais, selon le désir exprimé par le candidat dans sa demande d'admission.

Lorsqu'un aspirant désire recevoir un diplôme pour le français et l'anglais, il doit subir l'examen en français et en anglais sur la lecture, la grammaire, la dictée, la littérature et la composition, et il doit traduire du français en anglais et *vice versa*.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, **au moins trente jours avant l'époque fixée pour l'examen**, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps : 1^o Un certificat de moralité et d'*instruction religieuse* signé par le curé de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen ; 2^o Son extrait baptistaire ; 3^o La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire, de \$4.00 pour le diplôme modèle et de \$5.00 pour le diplôme académique.

Les garçons doivent avoir dix-huit ans révolus pour pouvoir subir l'examen ; les filles sont admises à seize ans.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

“ Au secrétaire du Bureau d'examineurs central, Québec.

“ Monsieur,

“ Je, soussigné. (*écrire ses nom et prénoms tels qu'ils sont sur l'extrait baptistaire*), domicilié à (*donner le lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais*) pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$. (*mettre le montant des droits d'examen indiqués plus haut*) et le certificat de moralité et d'*instruction religieuse* de mon curé, ainsi que mon extrait baptistaire ”.

(*Signature de l'aspirant*).

Le certificat de moralité et d'*instruction religieuse* doit être dans les termes suivants :

“ Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (*les noms et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre*

d'années ou de mois), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'...est intègre, consciencieux et très sobre et qu'.....possède une instruction religieuse suffisante”.

(Signature du curé ou du desservant de la paroisse).

Les aspirants aux diplômes voudront bien se rappeler qu'aucune demande d'admission à l'examen ne sera reçue, cette année, après le 5 juin prochain, et je les engage même fortement à ne pas attendre à cette époque pour la faire. L'organisation des examens exigeant un travail très considérable, il est important que les personnes qui se proposent d'obtenir des diplômes se pourvoient le plus tôt possible des certificats requis et les transmettent au secrétaire du Bureau central, avec la somme fixée pour les droits d'examen. Sur réception de ces documents, le secrétaire enverra à l'aspirant une carte d'admission lui donnant droit d'être examiné.

J'ai reçu plusieurs lettres par lesquelles on me demande si les candidats qui n'ont pas réussi sur certaines matières, à un examen antérieur devant les anciens bureaux, seront tenus de subir l'examen en entier, ou s'ils auront le privilège de ne reprendre que les matières sur lesquelles ils ont failli. Je ne suis pas en état de répondre à cette question qui sera résolue prochainement par le Bureau central. En attendant, et pour plus de sûreté, j'engage ceux qui ont ainsi failli sur quelques points à se préparer dès maintenant sur toutes les matières de l'examen.

J.-N. MILLER,

Secrétaire du Bureau d'examineurs central,
département de l'Instruction publique, Québec.

APPLICATION PRATIQUE DE LA MÉTHODE DÉDUCTIVE ET DE LA MÉTHODE INDUCTIVE

I

—On distingue deux Méthodes en Pédagogie : la méthode DÉDUCTIVE et la méthode INDUCTIVE.

—La méthode *déductive* part d'un principe pour arriver aux conséquences, de la règle aux exemples, de la cause aux effets.

Exemple : Il s'agit de faire comprendre, à de jeunes élèves, la règle générale de la formation du pluriel dans les adjectifs. L'instituteur énonce d'abord la règle générale de la formation du pluriel dans les adjectifs—savoir : que le pluriel dans les adjectifs se forme en ajoutant *s* à la fin du mot—puis il écrit au tableau :

Un enfant *poli*.
Les enfants *polis*.

Les deux phrases ci-dessus ne lui auront servi que d'exemples qu'il aura déduits de la règle précédemment énoncée, et dont l'orthographe sera la conséquence logique.

Voilà la DÉDUCTION.

II

—La méthode *inductive* procède à l'inverse de la méthode déductive : d'après la méthode inductive, l'exemple précède la règle, on remonte de la conséquence au principe, de l'effet à la cause ; on procède des mots et des choses connus à ceux qui ne le sont pas.

Exemple : Il s'agit encore de faire comprendre la règle générale de la formation du pluriel dans les adjectifs. Au lieu d'énoncer d'abord la règle, comme dans l'exemple précédent, aussitôt après avoir écrit les deux phrases ci-dessous au tableau :

Un enfant *poli*.

Les enfants *polis*.

l'instituteur fait remarquer ou plutôt *trouver* aux enfants la différence orthographique qui existe entre les deux adjectifs ; il leur fait aussi rechercher quelle peut en être la cause, puis il leur fait former le pluriel d'un autre adjectif employé dans un nouvel exemple, enfin il leur fait formuler la règle qui régit la formation du pluriel dans les adjectifs. C'est alors le temps de faire *apprendre* dans le livre ce que l'élève a bien *compris* en classe.

En suivant cette marche, l'instituteur a employé l'INTUITION, c'est-à-dire la recherche d'une cause dont les enfants ne voient que les effets.

Voilà l'INDUCTION.

III

—C'est la méthode *inductive* qui convient le mieux aux commençants : elle les habitue à penser, à réfléchir, à juger et à raisonner ; elle fait d'abord *comprendre* ce qu'elle veut faire *apprendre* ; elle exerce harmoniquement les différentes opérations de l'Intelligence, et par le fait même : fortifie l'esprit des enfants et agrandit le cercle de leurs connaissances.

—Mais il est nécessaire de connaître les deux méthodes : la méthode déductive et la méthode inductive. Le maître doit bien les posséder, afin de pouvoir passer de l'une à l'autre sans difficulté au cours des leçons.

—Voici comment il faut employer ces deux méthodes :

Avec les commençants, pour la grammaire, l'arithmétique, il suivra la méthode inductive ; pour la géographie et l'histoire, il emploiera l'une ou l'autre, selon le cas ; il agira ainsi dans les circonstances suivantes : 1^o lorsque pour enseigner une vérité, il faudrait qu'il passât par une série d'interrogations trop longues, ce qui ferait perdre beaucoup de temps, ennuerait les élèves et les éloignerait du but essentiel de la leçon ; 2^o chaque fois que la

vérité, le principe ou la règle à apprendre est trop difficile et qu'il ait à craindre de tendre trop fortement leur esprit et de les rebuter. Mais lorsque l'occasion le permet, il faut se servir de la méthode inductive. En géographie : globe, cartes, leçons de lieux ; histoire : images, récits familiers, gravures ; en arithmétique : objets, bouliers, bâchettes, tableau noir, etc.

—Quand les élèves auront travaillé longtemps d'après la méthode inductive, et auront acquis la faculté de penser, de réfléchir, de juger ; quand leur intelligence sera assez développée pour saisir seuls et du premier coup dans toute sa portée la parole du maître, c'est la méthode déductive qui doit dominer, sans toutefois mettre de côté la méthode inductive.

—Dans l'application de la méthode inductive, il faut éviter que l'intervention du maître soit telle, qu'elle supprime le *travail personnel* de l'élève, que ce soit le premier qui voie, sente, etc., et que le second n'ait qu'à exprimer ou à répéter les observations faites.

C.-J. MAGNAN.

UNE PRIMEUR

Dans sa prochaine livraison, *l'Enseignement primaire* commencera à publier un travail pédagogique d'une haute valeur qui sera d'un grand secours aux candidats aux brevets d'école primaire. Ce travail sera intitulé : PÉDAGOGIE PRATIQUE, et se divisera comme suit : I, *Comment enseigner le Français.* —II, *Comment enseigner l'Arithmétique.* —III, *Comment enseigner l'Histoire.* —IV, *Comment enseigner la Géographie.*

Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque de Cyrène, Administrateur de l'archidiocèse de Québec

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE " AFFARI VOS " SUR LES ÉCOLES DE MANITOBA

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Cyrène, Administrateur du diocèse de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du dit diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Nous sommes heureux de porter aujourd'hui à votre connaissance l'Encyclique que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, vient d'adresser aux Archevêques, aux Evêques et autres Ordinaires de la Confédération Canadienne en union avec le Siège Apostolique. Nous attendions, pour la publier, que tous les Archevêques et Evêques de la Puissance l'eussent reçue et eussent signé la lettre collective qui devait l'accompagner. Mais voici que le Pape demande de promulguer sans retard ce document important, qui n'a été expédié encore qu'à Nous seul, en notre qualité de Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal

archevêque de l'Eglise métropolitaine de Québec, Eglise mère de toutes les Eglises du Canada.

Cette Encyclique était attendue depuis longtemps. Avec l'enseignement de l'infaillible docteur, la décision du plus auguste tribunal qui soit sur la terre, il nous apporte un nouveau témoignage de la sollicitude et de l'affection paternelle du chef de l'Eglise envers notre pays.

Voilà vingt ans que Léon XIII gouverne le monde, vingt ans consacrés sans relâche à la sanctification des âmes, à la prédication de la vérité, à la lutte pacifique pour le bien, à l'union des esprits et des cœurs. Ses lettres resteront, sans contredit, l'un des plus



glorieux monuments de la papauté. Elles ont conquis l'admiration de l'univers, elles sont esprit et vie. Toutes les questions qui intéressent davantage l'individu, la famille et la société, la science et la foi, Léon XIII les a successivement traitées; les grands problèmes qui agitaient les peuples, il en a donné la solution; il est vraiment le maître de son siècle.

Mais, s'il a enseigné l'Eglise universelle, il n'a pas négligé les Eglises particulières, et il n'en est presque point aujourd'hui, en Orient comme en Occident, auxquelles sa voix ne se soit fait entendre, et qui n'aient reçu de sa bouche auguste des conseils et une direction. Son grand cœur embrasse toutes les nations, les plus humbles comme les plus puissantes, celles qui ont des siècles derrière elles et celles qui commencent, celles qui sont restées dans la voie droite et celles qui s'en sont détournées. Pour toutes et pour chacune, son

admirable intelligence, enrichie des plus beaux dons de la nature et de la grâce, a été une lumière comme le Verbe, son divin exemplaire, dont elle continue l'œuvre et le bienfait.

Naguère, parlant aux Evêques d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse, au sujet de la question de l'éducation,—question qui, plus que toutes les autres peut-être est l'objet de ses préoccupations et de son zèle,—il résumait, dans une page magnifique, les principes que les catholiques ne doivent jamais perdre de vue.

Nous avons été frappé de cet enseignement si clair, si ferme, et qui répondait si parfaitement aux besoins de notre époque agitée. Léon XIII exhortait les Evêques à ne rien négliger pour maintenir la foi pleine et entière dans toutes les écoles, celles des jeunes enfants et celles qu'on appelle secondaires ou académiques. Il mettait en garde contre l'école neutre ou mixte, celle où la religion est altérée et celle d'où elle est bannie. L'indifférentisme ou la neutralité dans l'école lui apparaissait comme un sacrilège et il ne craignait pas de dire que "organiser l'enseignement de manière à lui enlever tout point de contact avec la religion, c'est corrompre dans l'âme les germes mêmes du beau et de l'honnête, c'est préparer non point des défenseurs de la patrie, mais une peste et un fléau pour le genre humain". Puis, désireux de faire bien comprendre aux chefs de famille et à tous ceux qui doivent s'occuper d'éducation, que ce que l'enfant réclame, comme baptisé et catholique, ce n'est pas seulement un peu d'instruction religieuse reléguée au second rang, mais un enseignement pénétré tout entier de l'esprit chrétien, il écrivait ces belles paroles que nous aimons à reproduire ici : "Il faut non seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. Sans cela, si cet arôme sacré ne pénètre pas et ne ranime pas l'esprit des maîtres et des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits, et aura souvent, au contraire, des inconvénients fort graves".

Ces importantes leçons, N. T. C. F., Léon XIII les répète aujourd'hui en s'adressant à nous dans la Lettre magistrale que nous avons mission de promulguer. Les catholiques du monde entier en tireront profit, mais c'est à vous surtout qu'incombe le devoir de les écouter avec le plus profond respect et de les mettre fidèlement en pratique.

Que l'immortel Pontife daigne ainsi particulièrement s'occuper de nous, étudier nos multiples besoins, se rendre un compte exact de notre état social, de nos forces et de nos faiblesses, chercher la cause des maux dont nous souffrons et des luttes qui nous divisent, pour nous indiquer la voie qu'il faut suivre et les remèdes que nous devons employer, c'est assurément pour le Canada tout entier un honneur insigne et un inappréciable avantage. Celui à qui il a été dit par Jésus-Christ lui-même : "Pais mes agneaux et mes brebis;—confirme tes frères"; oui, c'est celui-là qui parle de la sainte colline du Vatican, et les pages pleines de tendresse et de forte doctrine que sa main a tracées formeront l'un des plus beaux chapitres de notre histoire nationale.

Mais pourquoi le Pape a-t-il parlé à vos Evêques et par eux à tout le peuple canadien ? Pourquoi vient-il vous rappeler avec plus de force peut-être qu'il ne l'a encore fait dans aucun des documents émanés de son autorité, les règles immuables dont les enfants de l'Eglise ne sauraient jamais se départir en matière d'instruction et d'éducation ? Il est bon que vous le sachiez, et nous allons vous le dire brièvement.

Depuis leur entrée dans la Confédération canadienne, les catholiques du Manitoba avaient leurs écoles où leurs enfants étaient instruits conformément à leurs principes religieux et à la direction de l'Eglise. Ils possédaient ces écoles, non pas en vertu d'une concession ou d'une tolérance quelconque, mais en vertu d'un pacte solennel que l'honneur et la justice défendaient de briser et dans lequel ils mettaient leur absolue confiance. Respectueux eux-mêmes pour les convictions et les libertés de ceux qui ne partageaient pas leurs croyances, ils demandaient non une faveur, mais simplement l'exercice du droit qu'ils avaient d'élever leurs enfants suivant les dictées de leur conscience. Pendant vingt ans, ces droits furent reconnus, et la paix et l'harmonie régnèrent dans toutes la province du Manitoba. Tout à coup, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher ici, en 1890, une loi malheureuse vint jeter la consternation aux milieux de nos frères et leur enlever à eux, les plus faibles, les moins nombreux, les plus pauvres de cette contrée, une liberté que leur assuraient des engagements sacrés et à laquelle ils tenaient plus qu'à leur propre vie. Leurs écoles disparaissaient pour faire place à des écoles publiques, à l'érection et à l'entretien desquelles ils étaient forcés de contribuer de leur argent, et que leur conscience de catholiques leur faisait cependant un devoir d'interdire à leurs enfants, à cause des règlements qui y étaient suivis, des livres qu'on y adoptait, de la neutralité religieuse qu'on y introduisait. Ils se sentirent blessés ; ils comprirent d'autant plus l'injustice dont ils étaient victimes que, dans une province où les protestants sont le petit nombre, les frères de ceux qui leur ravissaient leurs droits étaient traités par les catholiques avec une équité et une cordialité hautement reconnues de tous. Ce fut une ère de deuil et de sacrifices qui commença pour eux. Ils protestèrent noblement, énergiquement, et dans

tout le pays, on peut le dire, tous ceux qui ont le sens de la justice, et pour qui les stipulations d'un contrat ne sont pas chose vaine, qu'ils appartenissent ou non à la même foi, protestèrent avec eux. Après des revendications restées malheureusement sans effet, la lutte légale s'engagea. Il s'agissait d'une question qui intéressait au plus haut point la conscience catholique ; les Evêques ne pouvaient donc pas rester neutres et inactifs ; ils furent fidèles au devoir ; unis ensemble, ils firent appel aux catholiques et à tous les citoyens sincères et loyaux. Il leur semblait qu'une cause si juste et si sainte devait triompher bientôt. Leurs enseignements et leurs conseils sont encore présents à votre mémoire ; la postérité, nous en sommes certains, leur sera reconnaissante de ce qu'ils ont fait pendant ces douloureuses années, en faveur d'une minorité opprimée.

Hélas ! une question que l'on aurait pu si facilement et si promptement résoudre d'après les seuls principes d'équité naturelle, rencontra des complications nombreuses et inattendues. Portée de tribunal en tribunal, elle tomba dans l'arène politique. Là encore, comme c'était leur droit et leur devoir, les Evêques, se plaçant au-dessus de tous les intérêts de partis et de toutes les spéculations de la politique, essayèrent de la faire triompher parce que, alors comme avant, elle restait toujours une question de conscience, et ils ne pouvaient pas l'abandonner. La foi fédérale proposée pour la résoudre échoua, et, depuis ce moment, notre pays continua à être le théâtre des luttes pénibles. Un nouveau gouvernement remplaça l'ancien, et nous apprîmes un jour que entre lui et le gouvernement du Manitoba une entente était survenue, un compromis avait été arrêté.

Ce compromis n'était pas la restitution des droits violés, il n'était pas même une amélioration qui pouvait se concilier avec les prescriptions si formelles de l'Eglise. Comment l'épiscopat aurait-il pu l'approuver ? Il le déclara donc inacceptable, et les catholiques du Manitoba continuèrent à soutenir leurs propres écoles au prix des plus grands sacrifices.

La situation devenait de plus en plus tendue. La question fut déferée au Pape, à ce chef vénéré de l'Eglise, que les catholiques reconnaissent comme leur pasteur suprême, à ce grand diplomate, à ce maître prudent et sage, que ceux mêmes qui ne sont pas ses fils ont plusieurs fois choisi pour arbitre dans leurs difficultés. Comme il l'avait fait, en des circonstances analogues, pour d'autres peuples, Léon XIII voulut bien se faire notre docteur et notre guide. Mais avant de se prononcer sur une question aussi grave, et afin de donner satisfaction à tous, le Souverain Pontife nomma un Délégué Apostolique, et le chargea de lui faire rapport après avoir entendu les parties intéressées.

Léon XIII nous parle donc aujourd'hui, N. T. C. F., non seulement avec un cœur rempli de la plus vive affection, mais après avoir tout étudié, tout pesé mûrement, confiant que sa parole sera accueillie comme une parole d'équité et de paix.

Son admirable Encyclique pourrait fournir le sujet de nombreuses et salutaires instructions, mais ce n'est pas notre intention de la commenter aujourd'hui. Nous voulons simplement la promulguer en en donnant le sens et la portée. Ce sens, du reste, est bien clair et ne saurait fournir matière à discussion.

Après avoir payé un juste tribut d'hommages aux gloires religieuses qui ont marqué les origines et les progrès de l'Eglise du Canada, après avoir rappelé ce que l'Eglise a fait au milieu de nous pour l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, et après avoir mis le peuple canadien "au niveau des peuples les plus policés et les plus glorieux", et en avoir fait "leur émule", Léon XIII se hâte d'aborder, pour la résoudre la grande controverse scolaire dont nous avons parlé plus haut. On peut, dans sa Lettre, distinguer trois parties principales :

- 1° Principes de l'Eglise catholique en matière d'éducation ;
- 2° Appréciation de tous les événements qui se rapportent à la question scolaire du Manitoba depuis la loi 1890 jusqu'à ce jour ;
- 3° Devoir des catholiques et de tous les citoyens relativement à cette question, pour l'avenir.

(à suivre)

MÉTHODOLOGIE

UNE LEÇON PRATIQUE DE DESSIN

Dans la prochaine livraison de l'*Enseignement primaire* nous publierons une leçon pratique de dessin : cette leçon sera *illustrée*. M. Chs-A. Lefèvre est à préparer cette leçon *type*.

Nos lecteurs sont témoins des efforts que nous faisons et des sacrifices pécuniaires que nous nous imposons pour faire de notre revue la plus belle du genre en Amérique. Hélas ! le dévouement est souvent payé à rebours...

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

(Préparé spécialement pour l'*Enseignement primaire*, par MM. MAGNAN, AHERN et NANSOT)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME (1)

CHAPITRE DEUXIÈME

De Dieu et de ses perfections

10. Q. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un *esprit infiniment parfait*.

—Un esprit est un être qui n'a pas de corps et qui ne tombe pas sous nos sens. Nous avons cinq sens qui sont la vue par laquelle nous voyons au moyen des yeux, l'ouïe par laquelle nous entendons au moyen des oreilles, l'odorat par lequel nous sentons les odeurs au moyen du nez, le goût par lequel nous discernons les saveurs au moyen du palais et de la langue, et enfin le toucher par lequel nous connaissons les qualités palpables des objets qui nous entourent au moyen de toute la surface de notre corps. Or un esprit ne peut être ni vu avec les yeux, ni entendu avec les oreilles, ni senti avec le nez, ni goûté avec la bouche, ni touché avec les mains.

Il n'y a pas que Dieu qui soit esprit, nos âmes et les anges sont aussi des esprits.

Il y a deux sortes d'esprits, ceux que l'on appelle simplement *esprits* et ceux que l'on appelle *purs esprits*.

Ceux que l'on appelle simplement *esprits* sont, comme nous l'avons dit, des êtres qui n'ont pas de corps, qui ne tombent pas sous nos sens, mais qui sont destinés à être unis à des corps, telles sont nos âmes.

Les purs esprits sont des êtres qui n'ont pas de corps, qui ne tombent pas sous nos sens et qui ne sont pas destinés à être unis à des corps.

Dieu et les anges sont de purs esprits.

(1) Voir *Explication littérale et sommaire du catéchisme* par M. l'abbé E. Lasfargues. Prix : 25 cts. S'adresser au Patronage, 62, Côte d'Abraham, Québec.

Infiniment parfait veut dire que Dieu n'a aucun défaut, qu'il a toutes les qualités imaginables, aussi complètes que possible. Il est impossible de dire toutes les perfections de Dieu parce qu'elles sont sans nombre, les principales sont : l'éternité, la sainteté, la justice, la bonté, etc.

11. Q. Dieu a-t-il eu un commencement ?

R. Dieu n'a pas eu de commencement, il a toujours été, et il sera toujours.

—Dieu existait avant le ciel et la terre. Cela n'est pas, à la vérité, facile à comprendre, mais il serait encore plus difficile de comprendre comment il aurait pu avoir un commencement, puisqu'il faudrait trouver celui qui lui aurait donné l'existence. Il est certain que Dieu n'aura pas de fin, puisque Dieu étant supérieur à tout, ni rien, ni personne ne peut lui ôter l'existence.

Cette qualité de n'avoir ni commencement ni fin s'appelle l'éternité de Dieu.

HISTOIRE SAINTE

IV.—ADAM ET ÈVE S'EXCUSENT

23. Mais Dieu appela Adam : " Adam ! Pourquoi craignez-vous ma présence " ?

24. Adam répondit : " La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit défendu et j'en ai mangé ".

25. Alors le Seigneur dit à la femme : " Pourquoi avez-vous fait cela " ?

26. Eve répondit : " *Le serpent m'a trompée* ".

27. Le Seigneur dit au serpent : " Puisque tu as trompé la femme, tu seras *maudit* entre tous les animaux ; tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la terre. Il existera entre toi et la femme une haine éternelle, et ce sera elle qui, un jour, *t'écrasera la tête* ".

28. Dieu annonça ensuite à la femme qu'il multiplierait ses peines et qu'elle serait soumise à l'homme.

Questions

IV.—23. Que dit Dieu en appelant Adam ?—24. Que répondit Adam ?—25. Que dit Dieu à la femme ?—26. Que répondit Eve ?—27. Que dit le Seigneur au serpent ?—28. Qu'est-ce que Dieu annonça ensuite à la femme ?

LANGUE FRANÇAISE

VOCABULAIRE

Cours préparatoire

Le cri des animaux.

Le chien *aboie, jappe, hurle*.—La brebis, la chèvre, le mouton *bêlent*.—L'âne *braie*.—Le chat *miaule*.—L'oiseau *chante, siffle, gazouille*. Le pigeon, la tourterelle *roucoulent*.—Le lion *rugit*.—Le bœuf, la vache *mugissent*.—Le cheval *hennit*.—La grenouille *coasse*. Le corbeau *croasse*.

Cours élémentaire

Dire ce que font les animaux que désignent les noms suivants :

La poule (pond des œufs).—Le chien (garde la maison).—Le bœuf (traîne la charrue).—Le cheval (traîne la voiture).—Le chat (mange les souris).—La vache (donne son lait).—L'hirondelle (annonce le printemps).—La taupe (creuse la terre).—Le brochet (mange les autres poissons).—Le renard (mange les poules).—L'abeille (fait le miel).—La belette (mange les œufs).—Le renne (conduit les traîneaux).—Le chameau (transporte les fardeaux).—La sangsue (suce le sang).—L'écureuil (mange les noix).—Le mouton (donne sa laine).

Cours moyen

L'élève choisira, parmi les mots en italique, le complément qui convient le mieux aux synonymes donnés.

Grain, graine (*de pavot, de blé*).

Grillage, grille (*d'une volière, d'une prison*).

La hache, la cognée (*du bûcheron, du sapeur*).

Câble, corde, cordon, lacet (*de bottine, de navire, de puits, de sonnette*).

File, rangée (*d'arbres, de voitures*).

Fermeté, vigueur (*de caractère, du corps*).

Balle, ballon, bille, boule, boulette, bulle (*de pain, de savon, de neige, de plomb, d'agate*).

Bourgeon, bouton (*de sapin, de rose*).

Cours supérieur

DONNEZ TROIS SYNONYMES A CHACUN DES NOMS SUIVANTS

LOGIS : demeure, domicile, maison. ENTERREMENT : funérailles, inhumation, obsèques. SORT : destin, fortune, hasard. DISPUTE : contestation, querelle, débat. CONTE : historiette, légende, récit. BATAILLE : combat, lutte, rencontre. HAINE : aversion, inimitié, antipathie. TERREUR : frayeur, épouvante, peur. INSULTE : offense, injure, outrage. CIME : pointe, faite, sommet. RIVE : rivage, bord, plage. DRAPEAU : étendard, enseigne, bannière. DURILLON : cor, cal, oignon. BOUE : vase, fange, bourbe.

C.-J. M.

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES**Cours préparatoire****LE CHAT ET LE FROMAGE**

Une ménagère avait mis dans son buffet un beau fromage blanc. Souvent elle venait y jeter un coup d'œil, tant elle le trouvait appétissant. Mais voici quelle aperçoit par une fente un rat qui vient rendre visite au beau fromage. Vite, elle appelle son chat et le glisse dans le buffet, pour prendre le rat. Mais le rat pris et mangé, le chat ne fit qu'une bouchée du fromage. Qui fut bien attrapé, ce fut la pauvre ménagère ; elle n'avait point prévu cela.

Exercices :—1° Copier la dictée au propre après correction en classe. 2° Classer par colonnes : 1° les noms masculins, 2° les noms féminins, 3° les adjectifs.

Cours élémentaire**LE CHANVRE**

Le chanvre a besoin d'un terrain fertile, profond, qui reste frais pendant toute la durée de la végétation. La rapidité de sa croissance permet de le cultiver dans des climats très opposés. La terre à chanvre doit être bien préparée et abondamment fumée, à moins qu'elle ne soit par elle-même d'une extrême fertilité, périodiquement renouvelée, par des inondations ou autrement. La récolte du chanvre se fait en deux fois. On arrache d'abord le chanvre mâle et quelques semaines après le chanvre femelle qui n'arrive à maturité qu'un peu plus tard.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.—Quelques mots où la dernière consonne se prononce comme si elle était suivie d'un *e* : *Abraham, Siam, Amsterdam, — as, hélas, atlas, — exeat, Goliath, vivat, — idem, gluten, gramen, — mer, amer. fier, magister, pater, — est, ouest, lest, zest, test, — intérim, — déficit, aconit, accessit, transit, huit, — choc, soc, troc, estoc, foc, froc, manioc, — rhinocéros, albinos, mérinos, tétanos, — dot.*

Cours moyen

LE PELTON DE FIL

Un génie donna à un petit enfant un peloton de fil. " Ce fil, lui dit-il, est le fil de tes jours ; tu pourras à ton gré ralentir ou précipiter le cours de ta vie "

L'enfant, fatigué d'être sous la surveillance de ses parents et des domestiques, tire le fil pour avoir dix ans ; bientôt après il le tire encore pour n'avoir plus de précepteur et être en âge d'entrer au collège ; mais il s'ennuie au collège, encore un tour et le voilà soldat.

Mais de chaque état, de chaque époque de la vie, il ressent plus les inconvénients que les avantages ; il ne comprend pas qu'il n'est pas de plaisirs sans peines ; il voit toujours dans l'avenir quelque chose de mieux que le présent. Il déroule toujours le peloton, si bien qu'il arrive en six mois au terme de sa vie. FILON.

Questions et explications

Le fil : la Fable figurait la vie humaine par un fil que trois déesses, les *Parques*, filaient devaient et coupaient.—D'autres sens de *fil*? *le fil* d'un couteau, *le fil* d'un discours, *le fil* de l'eau?—*Un génie* : un personnage imaginaire, doté, comme les fées, d'un pouvoir surnaturel;—le *génie*? avoir du *génie*?—*Un peloton* : diminutif de *pelote*, balle ; une boule formée par le fil roulé sur lui-même.—*Précipiter* : en ce sens, hâter, accélérer, faire avancer plus vite.—*Le cours* : par comparaison de la marche de la vie avec le mouvement d'écoulement des rivières.—*Tire* : le présent est ici employé pour le passé.—*Son précepteur* : l'homme que ses parents avaient chargé de son éducation.—*Ressent* : non sentir de nouveau, mais éprouver, reconnaître.—*sentiment* et *ressentiment*?—*Terme* : la fin,—*un terme* était une borne qui marquait la limite, la fin de la carrière dans le cirque, ou la limite des propriétés, de l'Etat.

Exercices

Donner un exemple de l'emploi de chacun des temps du mode indicatif.—Souligner, dans les phrases qui renferment un passé, les mots qui commandent l'emploi de ce temps. = Définir quelques homonymes.

C.-J. M.

Cours supérieur

LES VACANCES IL Y A CENT ANS

I

Parfois, au commencement des vacances, il arrivait que *lassés* d'attendre le départ d'une goélette, qui n'était jamais prête à lever l'ancre, et *sentant* leur bourse fort légère, les élèves les plus *vigoureux* regagnaient à pied la maison paternelle, et se rendaient ainsi de Québec à Montréal. *C'étaient* les voyages les plus *amusants*, ceux qui laissaient les plus agréables souvenirs dans la mémoire des courageux *piétons*. La navigation par les goélettes était fort lente et fort ennuyeuse, lorsqu'il fallait remonter le fleuve. On rapporte que de malheureux écoliers, partis de Québec au milieu du mois d'août sur un de ces petits bâtiments, eurent à passer cinq semaines dans leur étroite prison, et arrivèrent à Montréal au moment où finissaient les *vacances*. *Bien différente* était la voie de terre pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du séminaire, les voyageurs saluaient, par un cantique, la protectrice des pèlerins ; puis la bande joyeuse défilait ; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et, comme une *volée* d'outardes à l'automne, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise.

II

Avec six semaines de vacances à l'horizon, un léger paquet sur les épaules, et un cœur bondissant de plaisir, le jeune étudiant *marchait* lestement, tantôt au refrain de *quelque chanson* populaire, tantôt au milieu des gais propos et des rires *bruyants* de ses compagnons. Vers le milieu du jour, on *s'arrêtait* sur le bord d'un ruisseau, ou au pied de quelque orme *séculaire*; les *sacs* se *vidaient*, et les provisions étalées sur l'herbe *disparaissaient* rapidement devant l'appétit des voyageurs. Le soir on *frappait* à la porte d'une de ces blanches maisons qui bordent le grand chemin de Québec à Montréal; le costume de séminariste *procurait* partout un accueil favorable et une bienveillante hospitalité. La grande chambre *était* mise à la disposition de messieurs les écoliers; pour eux le feu *pétillait* plus ardent dans la cheminée, la nappe la plus blanche *était* étendue sur la table, et les omelettes les plus *rebondies* se *succédaient* dans la poêle. *C'était* dans la grange, sur le *foin* nouveau, que les voyageurs *allaient* se reposer des fatigues de la journée. Au soleil levant tous *étaient* sur pied; lorsque, après un bon déjeuner, le trésorier de la bande *offrait* à la maîtresse du logis de payer les dépenses causées par lui-même et ses compagnons, il *était* arrêté par un refus, que *suivait* une invitation de ne pas oublier la maison quand ils *descendraient*.

L'abbé FERLAND.

Explications et exercices.—I.—*lassés*: de l'adjectif *las* (fatigué); donnez un homonyme? *lacé*, lié avec un *lacet*.—*sentant*: indique une *action passagère* participe présent invariable.—*vigoureux*: quel est le nom? *vigueur*. Une foule de mots en *eur* se terminaient autrefois en *our*. De là les formes: *rigueur, rigoureux; saveur, savoureux*; etc. Beaucoup de ces mots se retrouvent avec leur forme ancienne dans la langue anglaise qui les a reçus du français: *labour, honour, favour*, etc.—*C'étaient*: Les verbes *être, devoir* et *pouvoir* précédés de *ce* et suivis d'un attribut de la *troisième personne du pluriel*, s'accordent avec cet attribut: *ce sont eux; ce furent nos amis; ce devaient être les ennemis*; etc. Dans les autres cas on met toujours le verbe au singulier, même s'il y a plusieurs attributs: *c'est nous, c'était vous, c'était mon frère* et *ma sœur*.—*amusants*: indique une *qualité*: adjectif.—*piétons*: ceux qui vont à *piéd*. Donnez d'autres mots dans lesquels le *d* final de *piéd* se change en *t*? *piétiner, piétinement, empiéter, empiètement*.—*vacances*: ce mot signifiant le temps de repos accordé aux écoliers à la fin de l'année scolaire est toujours au *pluriel*. Quand il signifie le temps pendant lequel une place est *vacante*, c'est-à-dire manque d'un fonctionnaire, il est du *singulier*. La *vacance* du Saint-Siège (le temps qui s'écoule entre la mort du pape et la nomination de son successeur).—*Bien différente*: cette expression est-elle à sa place logique? non; elle est mise à dessein en avant par *inversion*; on la remarque mieux ainsi.—*volée*: une troupe d'oiseaux qui voyagent ensemble (ne pas dire un *volier*).

II.—On peut dicter cette partie telle qu'elle est en exigeant que les élèves emploient le *présent* au lieu de l'*imparfait*. On suppose que les choses se passent de nos jours. Les verbes seront alors: *marche, s'arrête, vident, disparaissent, frappe, procure, est, pétille, est, succèdent, est, vont, sont, offre, est, suit, descendront*.—*quelque chanson*: une *chanson quelconque*.—*bruyants*: quel est le verbe? *bruire* (quand il s'agit d'un léger bruit continu) *bruissant* part. prés. Les feuilles *bruissent*: le ruisseau *bruit*; le vent *bruissait*, etc.—*séculaire*: qui a duré ou vécu un *siècle*. Donnez les adjectifs semblables pour 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100 ans? *quadragénaire* (koua), *quinquagénaire* (kouinkoua), *sexagénaire, septuagénaire, octogénaire, nonagénaire, centenaire*.—*sacs*: donnez un diminutif? *sachet*. *Les sacs se vidaient*: dites la même chose sans employer la *voie réfléchie*? On vidait les sacs.—*rebondies*: épaisses.—*foin*: la récolte du foin s'appelle? *fenaison*; l'abri dans lequel on sert le foin? *fenil*. Le mot *foin* commençant une phrase exclamative marque le mépris: *Foin* des richesses, s'il faut les acquérir au prix de l'honneur!

On peut ensuite faire relire cette seconde partie en traduisant au *futur simple*; les verbes seront alors: *marchera, s'arrêtera, videront, disparaîtront, frappera, procurera, sera, pétillera, sera, iront, seront, offrira, sera, suivront, descendront*.

H. NANSOT.

ANALYSE

Cours élémentaire

Analysez les noms de la phrase suivante : indiquer l'espèce, le genre et le nombre :—
Un père et une mère sont les représentants de Dieu sur la terre.

père	n. c. m. s.	Dieu	n. p. m. s.
mère	n. c. f. s.	terre	n. c. f. s.
représentants	n. c. m. pl.		

Cours moyen

Tous les malheurs qui peuvent frapper un peuple se sont réunis pour accabler les Canadiens.

I

Dans cette phrase il y a deux propositions :

1^{ère} Prop. : Tous les malheurs se sont réunis pour accabler les Canadiens.

sujet	Tous les malheurs
verbe	(se) sont réunis
compl. dir.	se (mis pour malheurs)
compl. ind.	pour accabler les Canadiens.

2^e Prop. : qui peuvent frapper un peuple.

sujet	qui
verbe	peuvent
compl. dir.	frapper un peuple.

II

Tous	Adj. ind. m. pl. dét. malheurs.
les	art. simpl. m. pl. dét. malheurs.
malheurs	n. comm. m. pl. suj. de se sont réunis.
qui	pro. rel. 3 ^e p. m. pl. (ant. malheurs), suj. de peuvent.
peuvent	v. act. 3 ^e conj. irrég. ind. prés. 3 ^e p. pl. qui a pour suj. qui.
frapper	v. act. 1 ^{ère} conj. rég. inf. prés. compl. dir. de peuvent.
un	adj. num. m. s. dét. peuple.
peuple	n. comm. m. s. compl. dir. de frapper.
se	pro. pers. 3 ^e p. m. pl. compl. dir. de sont réunis.
se sont réunis	v. pron. ac. 2 ^e conj. rég. ind. passé déf. 3 ^e p. pl. qui a pour suj. malheurs.
pour	prép. fait rapp. accabler à se sont réunis.
accabler	v. act. 1 ^{ère} conj. rég. inf. prés. comp. circ. de but de se sont réunis.
les	art. simpl. m. pl. dét. Canadiens.
Canadiens	n. prop. m. pl. compl. dir. de accabler.

Cours supérieur

L'orgueilleux aime à se vanter et cherche continuellement à rabaisser les autres.

I

Dans cette phrase il y a deux propositions :

1^{ère} Prop. : L'orgueilleux aime à se vanter.

sujet	L'orgueilleux
verbe	aime
compl.	à se vanter.

2e Prop. : Et cherche continuellement à rabaisser les autres.

sujet	L'orgueilleux (sous entendu).
verbe	cherche
1er compl.	continuellement
2e compl.	à rabaisser les autres.

II

L' (pr le)	art. élide m. s. dét. orgueilleux.
orgueilleux	n. c. m. s. suj. de aime et de cherche.
aime	v. act. (aimer), lère conj. mode ind. au prés. 3e pers. du sing. (aimer, aimant aimé, j'aime, j'aimai), qui a pour sujet orgueilleux.
à	prép. fait rapp. se vanter à aime
se	pr. pers. 3e pers. m. s. représente orgueilleux. compl. dir. de vanter.
se vanter	v. pro., lère conj. mode inf. au prés. compl. de aime (se vanter, se vantant, s'étant vanté, je me vante, je me vantai).
et	conj. unit l'orgueilleux aime, etc., à cherche continuellement, etc.
cherche	v. act. régulier, lère conj. mode ind. au prés. 3e pers. du sing. (chercher, cherchant, cherché, je cherche, je cherchai), qui a pour sujet orgueilleux.
continuellement	adv. compl. cir. de cherche.
à	prép. fait rapp. rabaisser à cherche.
rabaisser	v. act. rabaisser, lère conj. mode inf. au prés. compl. de cherche (régulier, rabaisant, rabaisé, je rabaisse, je rabaisai).
les autres	pr. indéf. m. pl. compl. dir. de rabaisser.

C.-J. M.

RÉCITATION

Cours préparatoire

PRIÈRE DE L'ENFANT

Mon Dieu, donne l'onde aux fontaines,
 Donne la plume aux passereaux,
 Et la laine aux petits agneaux,
 Et l'ombre et la rosée aux plaines.
 Donne aux malades la santé,
 Au mendiant le pain qu'il pleure,
 A l'orphelin sa demeure,
 Au prisonnier sa liberté.

Cours élémentaire

LA POULE AUX ŒUFS D'OR

L'avarice perd tout pour vouloir tout gagner,
 Je ne veux, pour le témoigner,
 Que celui dont la poule, à ce que dit la Fable,
 Pondait chaque jour un œuf d'or.
 Il crut que dans son corps elle avait un trésor ;
 Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable
 A celles dont les œufs ne lui rapportaient rien,
 S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.
 Belle leçon pour les gens chiches !
 Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
 Qui, du soir au matin, sont pauvres devenus
 Pour vouloir trop tôt être riches.

LA FONTAINE.

Cours moyens

L'HIVER

L'hiver!... Voici l'hiver! Il plane sur nos têtes
 Comme le cygne blanc sur les flots.
 L'hiver, sous notre ciel, c'est la raison des fêtes ;
 C'est le signal des longs sanglots ;
 C'est l'heure redoutable où les froides chaumières
 Abrisent des malheurs sacrés !
 Sur le flanc des coteaux, au milieu des prairies
 La neige étincelle au soleil ;
 On dirait jusqu'au loin d'immenses draperies
 Aux fils d'argent et de vermeil.
 Et des troupes d'enfants, sur leurs rapides trains.
 Glissent en riant aux éclats...
 Enfants que je chéris, vers la saison des peines
 Vous glissez bien plus vite, hélas !

L.-P. LEMAY.

Cours supérieur

UN SONGE

Le laboureur m'a dit en songe : " Fais ton pain ;
 Je ne te nourris plus : gratte la terre et sème ".
 Le tisserand m'a dit : " Fais tes habits toi-même ".
 Et le maçon m'a dit : " Prends la truelle en main ".

Et seul, abandonné de tout le genre humain
 Dont je traînais partout l'implacable anathème,
 Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,
 Je trouvais des lions debout dans mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle,
 De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
 Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.
 Je connus mon bonheur, et qu'au monde où nous sommes
 Nul ne peut se vanter de se passer des hommes,
 Et depuis ce jour-là je les ai tous aimés.

SULLY PRUDHOMME.

INVENTION

Cours préparatoire

1° Dire ce que fait le bon écolier : il *écoute, obéit, travaille, prie le bon Dieu, respecte son maître, fait bien ses devoirs*. 2° Trouver un nom de personne : *cultivateur*. Indiquer une action faite par le cultivateur : *labourer*. Dire ce que le cultivateur laboure : *son champ*. Réunir ces trois éléments pour en former une petite phrase (proposition) : *Le cultivateur laboure son champ*.

Cours élémentaire

Ajoutez un nom à la phrase : 1° *banc, couverture, lame, page, rameau* ; 2° *aiguille, barreau, fenêtre, plat*.

CORRIGÉ.—1° Dans un couteau, il y a le manche, le ressort, les *lames*.

Les principaux meubles d'une classe sont le tableau noir, les bureaux, les *bancs*.

Un lit se compose d'une paillasse ou d'un sommier, d'un matelas, d'un traversin, de draps de lit, de *couvertures*.

Dans un arbre, il y a les racines, le tronc, les branches, les *rameaux*.

Dans un livre, il y a la préface, la table, les chapitres, les *pages*.

2° Dans une montre, on distingue le ressort, le cadran, les *aiguilles*.

Pour un service de table, il faut une nappe, des serviettes, des cuillers, des fourchettes, des vers, des couteaux, des bouteilles, des *plats*.

Dans un appartement, on distingue le plancher, le plafond, les murs, les cloisons, la cheminée, les portes, les *fenêtres*.

Dans une chaise, on distingue les montants, le dossier, les *barreaux*.

Cours moyen

PHRASES À COMPLÉTER.—Changez le nom en italique par un nom féminin ayant le même sens, et mettez l'adjectif au féminin.

1° Constitution, intelligence, nation, tenue.

2° Ame, contrée, histoire, musique.

1° Un *esprit* vif comprend facilement les leçons qu'on lui donne.

Un *tempérament* chétif ne saurait supporter de grandes fatigues.

Un *maintien* modeste charme tout le monde.

Le *peuple* juif a méconnu le Messie qu'il a si longtemps attendu.

2° Un *cœur* envieux se ronge et fait son propre tourment.

Un *récit* nouveau intéresse vivement notre curiosité.

Un *pays* étranger n'a pas pour nous les charmes de la patrie.

Un *concert* mélodieux flatte agréablement nos oreilles.

Corrigé

1° Une *intelligence* vive pénètre promptement la raison des choses.

Une *constitution* ne résiste guère à une longue maladie.

Une *tenue* modeste plaît surtout dans un jeune enfant.

La *nation* juive a rejeté le Sauveur et l'a fait mourir.

2° Une *âme* envieuse ne connaît point la paix ni le bonheur.

Une *contrée* étrangère ne fait point oublier le ciel de la patrie.

Une *histoire* nouvelle captive notre attention.

Une *musique* mélodieuse est un doux et agréable délassement.

Cours supérieur

ÉCRIRE CINQ PENSÉES SUR LE MOT : DIEU

1° L'homme propose et *Dieu* dispose.

2° Que de gens qui font un *dieu* de leur ventre.

3° Il faut élever les enfants dans la crainte de *Dieu*.

4° La crainte de *Dieu* est le commencement de la sagesse.

5° Autrefois les princes ne relevaient que de *Dieu* et de leur épée.

6° La voix du peuple est la voix de *Dieu*.

RÉDACTION

Méthode à suivre :—Lire aux élèves le *développement*; poser des *questions* sur le sujet ainsi développé; écrire le *canévas* du développement. Les élèves *rédigent* à la maison le sujet ainsi étudié, et le maître corrige ces rédactions qui sont alors mises au propre dans le cahier de devoir journalier.

C.-J. M.

Cours élémentaire

LE POUCE

Canévas.—Disposition particulière du pouce.—Son emploi.—Avantages qui en résultent.

Développement

LE POUCE

Au lieu d'être parallèle aux quatre autres doigts, le pouce est disposé sur le côté de la main de façon à pouvoir venir se mettre en face des autres doigts.

Il nous permet de saisir et de retenir fortement les objets petits comme une aiguille ou gros comme un bâton.

La main de l'homme doit au pouce sa perfection.

Cours moyen

DÉSŒBÉISSANT

Canevas.—Un jeune lapin sort de son terrier malgré les avis de sa mère qui craint de le voir dévorer par le renard. Le renard l'aperçoit en effet et le mange. *Morale.*

Développement

DÉSŒBÉISSANT

Un jeune lapin échappé du terrier, contre l'ordre de sa mère, se jouait au beau soleil du matin sur l'herbe tendre et le serpolet odorant; il était tout entier au plaisir, tandis que sa mère, inquiète sur son sort, le cherchait partout. " Hélas ! disait-elle, si le renard le rencontrait, il serait perdu ; il ne saurait pas encore éviter et fuir ce méchant animal ".

Le renard le rencontra en effet.—" Bien ! mon petit, dit le renard dès qu'il l'aperçut, bien ! Vous ne pouviez mieux faire que de quitter le terrier, pour jouir de cette belle matinée ; sans vous je courais grand risque de ne pas déjeuner d'aujourd'hui ". Et, cela dit, il sauta sur le petit lapin dont il ne fit que trois bouchées.

La désobéissance a conduit plus d'un enfant à sa perte.

FÉNÉLON.

Cours supérieur

L'EXACTITUDE

Leçon et questions.—L'exactitude est une précieuse qualité. Vous verrez plus tard, par vous-même, que pour réussir dans n'importe quelle entreprise, il faut être exact. Et c'est dès votre enfance que vous devez prendre cette bonne habitude. Une ouvrière qui arrive en retard à l'atelier, un employé qui ne vient pas à l'heure à son magasin, s'exposent à des reproches mérités et risquent de perdre leur place. Il faut donc être exact.

- Quelle était l'une des qualités de l'ami Jean ?
- Qui lui avait donné le goût de cette qualité ?
- Que faisait-il en venant en classe ?
- Quels étaient les avantages de cette exactitude ?
- A quoi faut-il attribuer les progrès de Jean ?
- Comment sa marraine le récompensa-t-il ?
- Quand doit-on s'habituer à être exact ?

Développement

J'ai un petit ami qui s'appelle Jean, et c'est mon ami, parce qu'il a de belles qualités.

Parmi ces qualités, Jean en possède une que j'estime beaucoup : l'exactitude. Il est vrai que ses parents lui donnent l'exemple ; chaque jour ils l'envoient à l'école, toujours à l'heure, et Jean, de son côté, ne s'amuse pas en chemin ; il sait qu'il n'a que le temps d'arriver, et il serait bien fâché s'il n'était pas entré au commencement de la classe.

C'est ainsi qu'il peut profiter de toutes les leçons, de toutes les explications, et ses progrès sont plus rapides que ceux des enfants qui manquent d'exactitude.

Il n'est donc pas étonnant qu'il soit aussi instruit pour son âge, et que tous ceux qui l'interrogent s'étonnent de ses progrès.

Dernièrement je rencontrai sa marraine qui lui avait envoyé une belle boîte de compas, en étrennes, pour le récompenser d'une jolie lettre qu'il lui avait écrite. Comme la bonne dame me demandait à quoi j'attribuais les progrès si merveilleux de son petit filleul :

—A sa parfaite exactitude, répondis-je.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Questionnez les élèves à tour de rôle ; — ne permettez pas aux élèves de répéter votre question avant d'y répondre ; — donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; — énoncez votre question brièvement, clairement et rapidement

Dites : 1 et 7 ? R. 8. — et 8 ? R. 16. — et 9 ? R. 25.

Dites : 1 et 8 ? R. 9. — et 9 ? R. 18.

Dites : 2 et 2 ? R. 4. — et 3 ? R. 7. — et 4 ? R. 11. — et 5 ? R. 16. — et 6 ? R. 22. — et 7 ? R. 29. — et 8 ? R. 37. — et 9 ? R. 46. — et 10 ? R. 56. — et 11 ? R. 67. — et 12 ? R. 79.

Dites 2 et 3 ? R. 5. — et 4 ? R. 9. — et 5 ? R. 14. — et 6 ? R. 20. — et 7 ? R. 27. — et 8 ? R. 35. — et 9 ? R. 44. — et 10 ? R. 54. — et 11 ? R. 65. — et 12 ? R. 77.

Dites 2 et 4 ? R. 6. — et 5 ? R. 11. — et 6 ? R. 17. — et 7 ? R. 24. — et 8 ? R. 32. — et 9 ? R. 41.

Un homme dépense 55 cts par jour pour sa nourriture, \$5.75 par mois pour son logement, et \$54 par an pour son entretien, ses menus frais, etc. Quelle somme dépense-t-il en tout par an ?

Solution :

$$.55 \times 365 = \$200.75 ; 5.75 \times 12 = \$69. \\ 200.75 + 69. + 54. = \$323.75. \text{---} \text{Rép.}$$

Dans un minot il y a 8 gallons. Combien y a-t-il de minots dans 32784 gallons ? R. 4098 minots.

Dans un mille il y a 1760 verges. Combien y a-t-il de pouces dans un mille ? R. 63360 pouces.

FRACTIONS

Le plus petit dénominateur commun. — Soustraction

De $25\frac{4}{5}$ retranchez $12\frac{2}{3}$.

Solution :

$$25\frac{4}{5} - 12\frac{2}{3}.$$

(Quand il y a des entiers joints aux fractions on soustrait d'abord la fraction, puis on soustrait le nombre entier. *Reduire les entiers et les fractions en fractions improprement dites avant de soustraire est un procédé stupide.*)

Transformons les fractions en grandeurs de même espèce. — Pour cela trouvons d'abord le *plus petit multiple commun* des dénominateurs 5 et 3. C'est 15 (*Voir règle, page 73*).

Lorsque $\frac{4}{5}$ et $\frac{2}{3}$ auront été transformés en grandeur de même espèce, chacune des nouvelles fractions aura 15 pour dénominateur, — 15 sera donc un dénominateur commun à chacune de ces fractions, pour cette raison on l'appelle **dénominateur commun**.

Dans 1 entier combien de quinzièmes ? R. 15. — Dans $\frac{1}{5}$ combien de quinzièmes ? R. $\frac{3}{15}$. — Dans $\frac{2}{3}$ combien de quinzièmes ? R. $\frac{10}{15}$.

Dans 1 entier combien de quinzièmes ? R. 15. — Dans $\frac{1}{3}$ combien de quinzièmes ? R. $\frac{5}{15}$. — Dans $\frac{2}{3}$ combien de quinzièmes ? R. $\frac{10}{15}$.

$\frac{4}{5} - \frac{2}{3}$ transformés nous donnent $\frac{12}{15} - \frac{10}{15} = \frac{2}{15}$; $25\frac{4}{5} - 12\frac{2}{3} = 25\frac{12}{15} - 12\frac{10}{15} = 13\frac{2}{15}$. — Rép.

De $78\frac{5}{6}$ retranchez $24\frac{3}{4}$. — Rép. $54\frac{1}{2}$.

De $158\frac{2}{3}$ retranchez $94\frac{4}{7}$. — R. $64\frac{2}{21}$.

PERCENTAGE

RENTES SUR L'ÉTAT

(Suite)

Le gouvernement fédéral, le gouvernement d'une des provinces a besoin d'une somme considérable pour faire exécuter des travaux publics, pour payer des subsides, pour solder une dette, etc. Voici la marche suivie pour obtenir le montant nécessaire au moyen d'un emprunt :

1° Le gouvernement fait adopter par les Chambres une loi qui l'autorise à emprunter la somme voulue. Sans cette loi, qui n'est rien autre chose que l'engagement pris au nom du peuple, par ses représentants, de payer la rente de l'emprunt et de rembourser le capital à l'échéance, le gouvernement ne trouverait pas de prêteurs.

Dans une loi autorisant un emprunt :

(a) Le but de l'emprunt, c'est-à-dire l'emploi qu'on doit faire de l'argent emprunté est déclaré ;

(b) La somme est déterminée ;

(c) Le taux maximum d'intérêt est généralement fixé ;

(d) Le gouvernement est autorisé à fixer le taux minimum du cours d'émission et à décider de la durée de l'emprunt ;

(e) La provenance des sommes nécessaires à payer les intérêts et à rembourser le capital est indiquée.

Nous donnons ci-après la loi autorisant le dernier emprunt provincial :

LOI AUTORISANT L'EMPRUNT DE CERTAINES SOMMES REQUISES POUR LE SERVICE PUBLIC

ATTENDU qu'il est à propos et nécessaire de pourvoir au paiement de la dette flottante de la province de Québec, et des subsides auxquels auront droit certaines compagnies de chemins de fer ;

A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le trésorier de la province à se procurer par voie d'emprunt, sur le crédit de la province, de temps en temps, suivant que les besoins de la province le requerront, de l'argent aux fins de payer la dette flottante de la province et les subsides de chemin de fer, pour un montant n'excédant pas \$1,500,000, au moyen d'obligations ou rentes inscrites.

2. Ces obligations ou rentes inscrites porteront un intérêt annuel n'excédant pas quatre pour cent, et seront émises pour les montants, porteront les dates, et seront payables, tant en ce qui regarde le capital que les intérêts, aux temps et lieux que pourra déterminer le lieutenant-gouverneur en conseil.

3. L'intérêt et le capital de ces obligations ou rentes inscrites constitueront une charge sur le fonds consolidé du revenu de la province.

4. Le lieutenant-gouverneur en conseil déterminera les conditions auxquelles il sera disposé de ces obligations ou rentes inscrites ; et le produit en sera affecté au paiement de la dette flottante de la province et des subsides de chemin de fer qui deviendront dus en vertu d'octrois faits par la législature de la province.

5. Les obligations ou rentes inscrites émises en vertu de cette loi seront sujettes aux dispositions de la loi de cette province, 60 Victoria, chapitre 2, relative à la dette publique.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

23° A, qui fait 3 milles à l'heure, part de Québec pour se rendre à Montréal; huit heures plus tard B qui fait cinq milles à l'heure le suit; à combien de milles de Québec B le rejoindra-t-il? Combien d'heures après le départ de A sera-t-il rejoint par B?

Solution :

Soit x le nombre de milles :

Lorsque B rejoindra A ils auront tous deux parcouru le même nombre de milles (x).

De ce nombre de milles (x), A avait déjà fait 24 au moment du départ de B. Il lui reste donc à faire la différence entre x et 24, c'est-à-dire $x-24$ pendant que B parcourt toute la distance x .

A prendra autant d'heures à parcourir ($x-24$) milles que B prendra à parcourir x milles.

$$\frac{x-24}{3} = \text{le nombre d'heures qu'A prendra.}$$

$$\frac{x}{5} = \text{ " " " que B " "}$$

$$\frac{x-24}{3} = \frac{x}{5}$$

Multipliant les deux termes de l'équation par 15 on a :

$$5x-120=3x$$

$$5x-3x=120$$

$$2x=120$$

$$x=60 \text{ milles. — 1ère réponse.}$$

A est rejoint par B à 60 milles de Québec et sa vitesse est de 3 milles à l'heure, donc il a pris 20 heures à parcourir cette distance.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

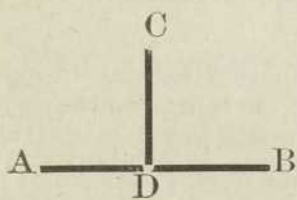
Lignes perpendiculaires, obliques

Fig. 1

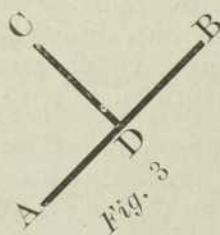


Fig. 3

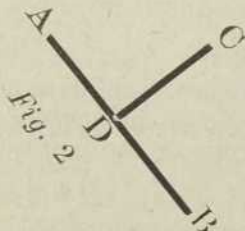


Fig. 2

14° On dit qu'une ligne droite est **perpendiculaire** sur une autre lorsqu'elle forme avec celle-ci deux angles égaux. Ces angles égaux se nomment des angles **droits**.

La ligne CD (Fig. 1, 2, 3) qui forme avec AB deux angles égaux CDA et CDB est perpendiculaire sur AB.

NOTE.—En expliquant si vous vous contentez de n'élever qu'une perpendiculaire comme dans la FIG. 1, beaucoup d'élèves seront sous l'impression que la perpendiculaire prend toujours la position qu'elle occupe dans cette figure ;—ils croiront que la verticale est la perpendiculaire ; il est bien vrai que la verticale est une perpendiculaire, mais il ne faut pas laisser supposer aux élèves qu'il n'y en a pas d'autres. Le meilleur moyen de prévenir ceci c'est de tracer plusieurs perpendiculaires autres que la verticale. FIGS 2, 3.

Pour le tracé des perpendiculaires on se sert généralement de l'équerre. FIGS 4, 5.



Fig. 4—EQUERRE.

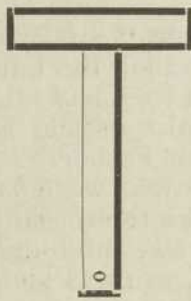
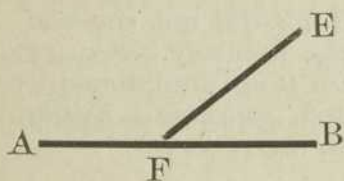


Fig. 5—TÉ.



15° On dit qu'une ligne droite est **oblique** sur une autre lorsqu'elle forme avec celle-ci deux angles inégaux.

La ligne EF qui forme avec AB deux angles inégaux EFA et EFB est oblique sur AB.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés)

Lesson sixteenth

In every sentence there must be at least two parts : one the **part that tells what is spoken about**, the subject ;—the other what is SAID ABOUT THIS SUBJECT, the predicate.

The subject may consist of a single word as in : **Horses** run,—**dogs** bark,—**girls** sew, the subject in each case is a single word.

The subject generally consists of several words as in : **The black dog** has a big bone,—the subject in this case is composed of the three words, **The black dog**.

In a subject composed of several words there is always **one word** which is more important than the others,—this is the word which more particularly names the thing spoken about.

In the sentence, *The black dog has a big bone*, the subject is *The black dog* and the important word in the subject is **dog**.

The principal or most important word in the subject of a sentence is called the **bare subject**. In the sentence, *The black dog has a big bone*, the **bare subject** is **dog**.

The bare subject with all the words that belong to it is called the **complete subject**. In the sentence, *The black dog has a big bone*, the complete subject is **THE BLACK DOG**.

Bare subject. THE PRINCIPAL WORD IN THE SUBJECT OF A SENTENCE IS THE BARE SUBJECT.

Complete subject. THE BARE SUBJECT WITH ALL THE WORDS THAT BELONG TO IT FORM THE COMPLETE SUBJECT.

Underline with a single line the complete subjects and with a double line the bare subjects of the following sentences :

The dear little VIOLETS grow under the green hedges. *The tired old* MAN sat on the door step. JACQUES CARTIER, *a native of St. Malo*, discovered Canada. MONTREAL, *the chief com-*

mercial city of Canada, has a population or nearly three hundred thousand inhabitants. A *rolling stone* gathers no moss. A *cent saved* is a cent earned. *The brown bear* climbed the mountain. *The traveler* rested on the fallen tree.

DICTÉE

THE OLD MAN AND HIS SONS

An old man had *many* sons, who were often *quarreling*. Their father *tried* to make them good friends, but he *could not*.

At last he called all his Sons to him, and showed them a *bundle* of sticks *tied tightly* together.

"Now", said the Father, "*see* if you can break this bundle of sticks".

Then each of the sons took the bundle, and *tried* with all his *might* to break it, but not one of them *could*. When they had all tried, and *given it up*, the Father said, "*Untie* the bundle, and each of you take a stick, and see if you can break that. This they could do very easily. Then said the Father.

"You saw when the sticks were *bound* together how strong they were; but as soon as they were *untied*, you broke them *easily*. Now, if you would *stop* quarreling, and stand by each other, you would be *like* the bundle of sticks,—no one could *do you any harm*; but if you do not keep together, you will be as weak as one of the little sticks all by itself".

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

Many, several.—*Quarreling*, fighting.—*Tried*, attempted.—*Could not*, did not succeed.—*At last*, finally.—*Bundle*, number.—*Tied*, fastened, bound.—*Tightly*, securely.—*See*, try.—*Tried*, made the attempt.—*Might*, strength.—*Could*, was able. *Given it up*, abandoned it.—*Untie*, undo, unfasten.—*Bound*, fastened, *tied*.—*Untied*, separated, unbound.—*Easily*, without difficulty.—*Stop*, cease.—*Like*, similar to.—*Do you any harm*, injure you.

Recitation

THE FOUNTAIN (1)

A FOUNTAIN bubbles forth, hard by the lake,
Between two stones up-sparkling ever,
And merrily their course the waters take,
As if to launch some famous river.

Softly she murmurs, "What delight is mine!
It was so cold and dark below:
But now my banks green in the sunlight shine,
Bright skies upon my mirror glow;

'The blue forget-me-nots through tender sighs,
'Remember us,' keep ever saying;
On a strong wing the gem-like dragon-flies
Ruffle me, as they sweep round playing.

"The bird drinks at my cup; and now who knows
After this rush through grass and flowers,
I may become a giant stream, that flows
Past rocks and valleys, woods and towers.

"My foam may lie, a lace-like fringe, upon
Bridges of stone, and granite quays,
And bear the smoking steam-ship on, and on,
The earth-embracing seas."

Abridged from SIR F. H. DOYLE.

(1) Taken from Macmillan's Recitation Cards.

NOTES

- 1 *Fountain*..... A spring of water.
Bubbles forth..... Rushes out in bubbles.
Hard by..... Very near to.
- 2 *Up-sparkling ever*..... Always rising and shining brightly.
- 3 *Their course*..... Their path, their way.
- 4 *To launch some famous river*..... To be the beginning of a large river.
- 8 *Mirror*..... Looking-glass : the water is called a mirror because things are reflected in it.
Glow..... Shine brightly and clearly.
- 9 *Tender sighs*..... The soft breeze.
- 11 *Gem-like dragon-flies*..... Dragon-flies are large and beautiful insects, with long bodies and gauzy wings. They are of all colours, and shine in the sun like gems or precious stones.
- 12 *Ruffle me*..... Stir my water.
- 15 *Giant stream*..... A very large stream ; a river.
- 16 *Valleys*..... Low grounds between hills.
Woods..... A number of trees growing in the same place.
- 17 *Foam*..... White froth, seen on running water.
A lace-like fringe..... The light foam left behind on the sides of bridges and quays or wharves, and looking like a lace edging upon them.
- 18 *Granite*..... A very hard kind of stone.
Quays..... Wharves, places by the river-side where ships load and unload.
- 20 *Earth-embracing seas*.... The sea stretches quite round the earth.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés)

EFFETS A RECEVOIR

J. Thomas est marchand de farine. Le 3 avril 1894, il vend 50 barils farine à \$6, \$300, à Geo. Bernard, de qui il reçoit le *billet* suivant :

\$300 $\frac{00}{100}$

Québec, 3 avril 1894.

A deux mois de cette date, je paierai à l'ordre de J. Thomas, trois cents piastres pour valeur reçue.

GEO. BERNARD.

Le billet ci-dessus est un **Billet à ordre**. Ce billet est payable à J. Thomas, ou à son ordre, c'est-à-dire à tout autre personne à laquelle J. Thomas ordonnera de le payer. Par ce billet, Geo. Bernard s'engage à payer \$300 piastres à J. Thomas, au bout de deux mois.

Un **billet à ordre** est un engagement écrit de payer au bout d'un espace de temps déterminé à une personne nommée dans l'engagement, ou à l'ordre de cette personne, ou au porteur, une somme déterminée d'argent.

En tenue des livres, les *billets* sont classés sous le titre d'**effets de commerce**.

Comme J. Thomas s'attend à recevoir le paiement du billet ci-dessus il lui donne le nom d'**effets à recevoir**.

Tout billet en **faveur d'une personne** est appelé par cette personne **un effet à recevoir**.

J. AHERN.

GÉOGRAPHIE

4ÈME LEÇON.—LA FORME DE LA TERRE

I. *Ce qu'on appelle l'horizon.*—Lorsque nous sommes au milieu des champs, par un beau temps, nous voyons tout autour de nous une ligne bleuâtre où le ciel semble venir toucher la terre.

Cette ligne paraît être partout à la même distance de nous ; elle a donc la forme d'un rond très grand et nous sommes au milieu de ce rond. On nomme *horizon* cette ligne qui sépare le ciel de tout ce qu'on voit sur la terre, quand on regarde au loin.

II. *La terre est ronde comme une boule.*—1° Une fourmi qui serait sur une grosse balle à jouer ne verrait autour d'elle qu'une petite partie de cette balle. La fourmi, si elle se tournait de tous les côtés, se verrait au milieu d'un rond au delà duquel elle n'apercevrait plus la surface de la balle. Ce rond serait l'horizon pour la fourmi. Les hommes sont à la surface de la terre comme cette fourmi sur cette grosse balle.

2° Si nous ne voyons rien au delà de la ligne d'horizon, c'est que la terre tout entière est ronde comme une boule ou comme un globe.

—Mais dans les pays où il y a de grandes montagnes, est-ce que cela n'empêche pas la terre d'avoir une forme ronde ?

Non, car les montagnes les plus grandes sont encore beaucoup plus petites que le globe terrestre.

3° Supposons que la terre soit de la grosseur d'une orange, les plus grandes montagnes du globe, si on les représentait sur cette orange, seraient plus petites encore que les petites saillies qui sont sur la peau de l'orange.

4° La Terre est isolée dans l'espace comme la Lune que nous voyons au milieu du ciel ; la Terre n'est supportée par rien.

Questionnaire?—I. Qu'est-ce que l'horizon ?—II. 1° Si une fourmi est à la surface d'une grosse balle qu'est-ce que l'horizon pour cette fourmi ?—2° Quelle est la forme de la terre ?—3° Si une orange figure la terre, par quoi sera représentée la grandeur des montagnes ?—4° Est-ce que la Terre est supportée par quelque chose ?

d'après A. SEIGNETTE.

SCIENCES USUELLES

L'HOMME

Comment on respire

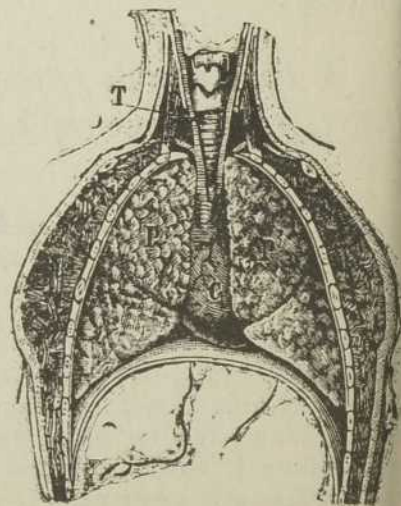
I. RESPIRATION.—1. On sait qu'il faut respirer pour vivre, c'est à dire qu'il faut aspirer et rejeter de l'air par le nez ou par la bouche. Si la bouche et le nez restaient complètement fermés, on mourrait étouffé au bout de quelques minutes. 2. La *respiration*, c'est-à-dire cette action d'aspirer et de rejeter de l'air est donc absolument nécessaire ; c'est par la respiration que le sang se transforme en sang rouge.

II. LES POUMONS.—1. Les *poumons* sont deux grands sacs très mous et roses (PP, fig.) placés dans la poitrine à droite et à gauche du cœur (C fig.). Ce qu'on appelle vulgairement du mou de veau, et dont les chats sont si friands, est un morceau de poumon de veau. 2. C'est l'air qui change, dans les poumons, le sang noir en sang rouge.

QUESTIONNAIRE

I.—1. Qu'est-ce que respirer ? Qu'arriverait-il si on se bouchait complètement la bouche ? 2. Qu'est-ce que la respiration ? Quelle est l'action de la respiration sur le sang noir ?

II.—1. Où sont placés les poumons ? Qu'est-ce que le mou de veau ? Où le sang noir se transforme-t-il en sang rouge.



Des poumons PP sont placés dans la poitrine autour du cœur C, et reçoivent l'air qui vient de la gorge par le conduit T.

(De l'École moderne).

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

I

DE L'IMMATÉRIALITÉ DE L'ÂME

L'histoire nous rapporte de Socrate qu'ayant été condamné à mort par une injuste sentence de ses compatriotes, il but la ciguë que lui apporta le bourreau, et s'entretint ensuite avec des amis, de l'immortalité de l'âme. Ce trait de courage en face de la mort, l'un des plus beaux de l'antiquité payenne, est fort ordinaire dans la religion chrétienne où les Socrates se comptent par milliers ; mais il est tout de même d'une imitation assez difficile pour certains phénomènes modernes connus sous le nom de savants matérialistes. Car, s'il en est peu parmi eux qui soient, comme fut le maître de Platon, dans la triste nécessité de s'empoisonner à cause de l'éclat de leurs vertus, ils seraient fort en peine, le cas échéant, de s'entretenir des mystères de la vie future pour la raison bien simple qu'ils n'y croient pas.

L'âme est, à leurs yeux, une certaine portion du cerveau, sécrétant la pensée, et, probablement aussi, communiquant à l'organisme humain le mouvement et la vie.

Cette manière d'envisager la mystérieuse captive de notre corps n'a pas germé, comme on serait tenté de le croire, dans l'une des fortes têtes du siècle progressiste. Les matérialistes modernes peuvent en faire leur deuil, ils n'ont pas sur ce point l'honneur de l'invention. Bien longtemps avant Buchner, Moleschott, Ach. Comte, Littré de notre époque, et même Helvetius, Diderot et Lamettrie du siècle dernier, quelques philosophes de l'antiquité un peu jouisseurs de leur nature, Dicearque, Aristoxène, Gallien, les disciples de Démocrite et d'Épicure, avaient imaginé un homme à leur fantaisie tout en corps et n'ayant rien à faire châtier par les supplices du noir Tartare.

Cette doctrine est commode aux jouisseurs mais fort dégradante pour l'espèce humaine qu'elle ravale au rang de la bête ; elle est désespérante pour les pauvres humains dont elle détruit les rêves d'immortalité, et de plus grossièrement fautive comme nous l'allons démontrer.

L'âme est immatérielle. Car, voyez-vous, n'en déplaise au grand Dicearque et à ses illustres collègues en matérialisme, nous avons un principe de vie, généralement connu sous le nom d'âme, qui a l'habitude bonne ou mauvaise de faire graduellement connaissance avec presque tous les êtres de l'univers, y compris certaines choses qui ont oublié de se choisir des corps et qu'on appelle *êtres de raison* : tels sont l'honneur, la vertu, la science, etc.

Il y a plus, l'aimable compagne qui empêche notre corps, suivant une expression pittoresque, d'aller voir pousser l'herbe du côté des racines, a une manière de connaître assez extraordinaire. Mise en relation avec les choses du dehors, par les sens qui ne lui apportent que du concret et du singulier, elle arrive, par je ne sais quelle combinaison, aux *idées universelles* qu'elle

peut ensuite appliquer, selon l'espèce, aux individus. Par exemple l'idée d'*homme* qui nous vient à l'esprit quand nous avons déjà contemplé plusieurs spécimens de la race humaine est applicable, à Pierre, à Paul, etc.

Enfin, la pauvrete que les seigneurs de la cornue et du scalpel voudraient transformer en un peu de moelle cérébrale, semble protester hautement contre une pareille humiliation.

Elle secoue fièrement les entraves de la chaire, érige un tribunal et cite à ses pieds ses détracteurs et tous les êtres qui sont du domaine de sa connaissance. Elle instruit leur procès, apprécie leurs qualités, s'enquiert de tout ce qui les concerne, et, par une série de sentences appelées *jugements*, leur applique les notes qu'ils méritent ou les *attributs qui leur conviennent*. Cependant, non contente de sa souveraine judicature, comme pour jeter un suprême défi aux matérialisants, elle se replie sur elle-même, se connaît, se juge, recueille dans sa mémoire les jugements déjà rendus qu'elle met en regard les uns avec les autres, et, s'armant alors de la puissance du raisonnement, elle s'élançe à la conquête de la vérité, renverse sur son passage les sophismes de l'erreur et parvient après maints efforts au sommet du savoir, où elle peut contempler les ravissantes splendeurs du vrai, du beau et du bien.

Eh ! bien, ces différentes opérations de l'âme intelligente, que les matérialistes sont forcés d'admettre, sont pour eux d'une explication assez difficile. Ils ont bientôt fait de nous dire que la pensée n'est qu'une sécrétion du cerveau, un peu comme le rhume, je suppose ; mais leur vaste savoir si fécond en hypothèses, d'ordinaire, s'arrête prudemment après cette *lumineuse* théorie.

Je m'étonne qu'on n'ait pas eu recours, pour expliquer l'origine des idées, à l'un de ces fluides complaisants qui s'empressent de faire tout ce qu'on leur demande, et qui sont appelés sans aucun doute dans un avenir prochain à remplacer Dieu et diable aux yeux des savants !

Les philosophes, ces vieux rêveurs, qui passent leur vie à se repaître d'abstractions, n'ont pas été satisfaits de la solution facile donnée au problème qui nous occupe, par les matérialistes anciens et modernes. Ils ont mis la matière en présence des opérations de l'âme et se sont demandé si, en toute justice, on pouvait lui attribuer l'honneur d'en être la cause.

La réponse a été négative pour les raisons suivantes :

1^o Si l'âme était matérielle, l'intelligence ou la faculté de connaître serait nécessairement un organe corporel et, par conséquent, déterminée pour une espèce d'objets seulement ; l'œil, par exemple, ne voit que les couleurs, l'oreille n'entend que les sons, etc. Or, nous l'avons dit, notre connaissance intellectuelle s'étend ou peut s'étendre à tous les êtres de l'univers, sous quelque rapport qu'on les considère. Voilà donc un premier embarras pour une âme qui aurait sa formule dans la chimie.

2^o Supposons pour un moment que cet organe de chair ou de moelle parvienne à se plier aux exigences d'une connaissance universelle, il lui resterait encore à trouver le moyen d'atteindre ou d'attraper les êtres de raison qui, malheureusement, n'ont ni chair ni moelle.

3^o Et puis, à moins d'être une substance très élastique, si elle est matérielle, on se demande comment la faculté de penser peut absorber tout un monde d'espèces intelligibles et avoir encore de la place à *l'infini* pour en recevoir d'autres ; car, au dire de ceux qui s'y entendent, la matière a pour effet de rétrécir, autant qu'il lui est donné de le faire, les malheureuses *formes* qui lui passent par les mains.

4° Une âme matérielle qui n'est qu'une partie du corps humain doit ressembler à ce dernier et répugner comme lui à tout ce qui n'est pas singulier et concret. Aussi, ai-je beau faire, mon œil, mon oreille, mon imagination même ne perçoivent que des couleurs, des sons et des images concrètes. *La couleur* qui n'est pas rouge, jaune, violette, etc., en un mot *telle* couleur, ne pourra jamais affecter mon nerf optique. C'est pourquoi l'âme des animaux, toute simple qu'elle soit, parce qu'elle est dépendante de la matière dans son existence et de la sorte, matérielle, n'a jamais pu franchir l'abîme qui la sépare de la science, laquelle est basée, comme on sait, sur l'universel et l'abstrait. Il faut avouer que c'est bien dommage, car, autrement, nous aurions eu l'intéressant spectacle d'un bœuf ou d'un âne, etc., siégeant gravement au sein de quelques-unes de nos sociétés de savants !

Or, ajoutent les philosophes, il est évident que l'objet propre et formel de l'opération intellectuelle est l'idée universelle et abstraite, c'est-à-dire, celle qui s'applique indifféremment à tous les individus d'une même espèce. Donc, etc.

5° Le jugement se fait par voie de comparaison entre deux idées. Leur convenance constitue un jugement affirmatif, et leur répugnance un jugement négatif. Exemple ; l'homme est raisonnable ; la brute n'est pas raisonnable. De plus, il paraît que pour faire cette comparaison il faut que les deux idées se joignent l'une à l'autre comme pour prendre leur mesure. Or, ce rapprochement n'est pas du tout praticable dans une âme matérielle où, semblent dire les philosophes, les idées sont un peu comme des navets dans un jardin potager, plantées les unes à côté des autres sans pouvoir se rencontrer sur un même point. Donc, etc.

La même difficulté revient et s'aggrave encore pour le raisonnement où la comparaison n'a pas lieu seulement entre les idées, mais entre les jugements eux-mêmes qui, au nombre de deux, s'en vont se mesurer avec un troisième connu sous le nom de moyen terme.

6° Enfin, le plus grand obstacle que puisse rencontrer sur son chemin une âme composée de molécules et d'atomes est certainement sa propre connaissance qui ne peut avoir lieu que par un retour complet de la substance intelligente sur elle-même. Or ce tour de gymnastique est des plus difficiles pour tout ce qui est sujet à l'attraction universelle. Il y a longtemps que notre œil y a renoncé et notre âme, fut-elle liquide ou gazeuse, voire même de la forme d'un sac, ne saurait commodément y réussir.

Les présentes raisons ont porté les philosophes à conclure que l'âme est immatérielle et je suis de leur avis.

Mais, répondent les matérialistes, nous avons des expériences qui sont loin de confirmer la thèse des philosophes. La science, qui n'aime pas à se repaître de termes embrouillés, et qui ne recule devant aucune entreprise, a soulevé un coin de l'enveloppe osseuse qui recouvre le cerveau et par ses observations a surpris sur le fait les palpitations de la pensée. Encore un peu de temps, et nous reproduirons par la photographie les secrètes conceptions de l'intelligence.

En entendant des affirmations si sûres d'elles-mêmes, des catholiques de notre pays ont souri mystérieusement et se sont dit : " Enfin nous allons voir ce que va devenir cette religion dont la mission est de sauver des âmes immortelles " !

On s'est trop pressé de conclure, évidemment, car il y a longtemps, bien longtemps, même avant l'invention des machines à coudre et des faucheuses,

que la philosophie a résolu la présente difficulté en disant que " l'âme humaine est une substance raisonnable servie par des organes ".

Or, les dits organes sont à l'extérieur du corps et à l'intérieur. Ceux de l'intérieur, généralement placés dans le cerveau, sont au nombre de quatre : le sens commun, l'imagination, l'estimative et la mémoire. Eh ! bien, ces différentes facultés organiques étant au service de l'intelligence ne restent pas inactives quand leur souveraine travaille. Et toutes ces différentes opérations des sens internes et organiques occasionnent nécessairement une commotion ou un mouvement dans le cerveau. Voilà précisément ce que certains foyers lumineux du dix-neuvième siècle, appelés savants, ont pris pour les palpitations de la pensée !

D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

UNE PAROLE DE MONTCALM

(" Ne parlez jamais de crime aux hommes ".)

Il est certain que l'on parle beaucoup trop de friponneries, d'assassinats, de suicides dans nos journaux quotidiens. Chacun déplore les indiscretions et les audaces énervantes du journalisme dit " à sensation " ; mais le mal n'en continue pas moins pour cela.

L'idée seule du crime est quelque chose qui inspire tout d'abord la répulsion et l'horreur ; mais les lectures de chaque jour familiarisent les esprits avec cette idée, émeuvent le sentiment, et, advenant certaines circonstances, certaines situations particulières de la vie, le souvenir de circonstances et de situations analogues d'où surgirent des crimes se présente aussitôt à l'esprit. Avant que la réflexion n'ait pu dominer l'impression, le névrosé de l'alcool, du roman-feuilleton et du fait-divers a déjà pu devenir un grand criminel.

L'exemple est contagieux, dit-on, or, quels exemples place-t-on chaque jour sous nos yeux ? A lire certains journaux, on croirait que le vice est la règle, et la vertu l'exception ; que les honnêtes gens sont des êtres singuliers et rares, et que la dépravation est le milieu où se meuvent les foules.

Il me semble qu'on ne devrait parler de choses criminelles que le moins possible, toujours pour en inspirer l'horreur et jamais pour satisfaire une malsaine curiosité.

Montcalm écrivait à Bourlamaque, le 8 mars 1759 : " L'histoire de mon empoisonnement s'est renouvelée dans le gouvernement de Montréal, il y a quinze jours, et a été à M. et Mme de Vaudreuil. Elle en a bien rabâché, et le peuple disait : On veut donc vendre le pays ! Au reste, je n'aime pas ces bruits. Ne parlez jamais de crime aux hommes ".

Cette dernière parole ne manque pas de profondeur. Je la livre aux réflexions des gens de presse. Mais ce conseil d'outre-tombe sera-t-il entendu ?

ERNEST GAGNON.

A TRAVERS LES BEAUX-ARTS

(Tous droits strictement réservés)

CHAPITRE DEUXIÈME

LA SCULPTURE

La sculpture n'est pas un art *créateur* comme l'architecture, la musique ou la poésie : c'est un art d'*imitation* : en d'autres termes, c'est l'art " de représenter les objets et les êtres avec leur relief ".

Mais le sculpteur ne se contente pas de copier les objets : " il en fait les signes de son sentiment ou de sa pensée ".

" La plus grande difficulté pour le sculpteur, dit Pellissier, est le choix de la pose ou de l'attitude de son sujet. Son œuvre étant immobile, pour que la signification en soit bien claire, il faut que le sujet se présente dans l'attitude la plus expressive. Aussi l'application la plus difficile de la sculpture est la statuaire ou représentation de l'homme ".

Charmer les yeux, plaire à l'imagination, élever l'âme, tel est le but de la statuaire. L'artiste atteint ce but en donnant l'illusion de la vie à ses œuvres, et en les animant, pour ainsi dire, de la pensée et du sentiment.

La sculpture ne fut longtemps que l'accessoire et le complément de l'aîné des arts, l'architecture. Mais avec les progrès de cette dernière, la sculpture prit insensiblement son indépendance. La sculpture, comme art, naquit d'un regard de l'homme sur la nature organisée. " Après avoir admiré l'univers, dit Charles Blanc, l'homme en vient à se contempler lui-même. Il reconnaît que la forme humaine est celle qui correspond à l'esprit et qui en est, pour ainsi dire, l'appareil ; que, réglée par la proportion et la symétrie, libre par le mouvement, supérieur par la beauté, la forme humaine est de toutes les formes vivantes la seule capable de manifester pleinement l'idée. Alors il imite le corps humain... Alors naît la sculpture ".

L'histoire de cet art comprend la sculpture *antique* et la sculpture *moderne*.

La sculpture antique se subdivise comme suit : sculpture égyptienne, sculpture assyrienne, sculpture étrusque, sculpture grecque, sculpture romaine.

La sculpture moderne se subdivise comme suit : sculpture italienne, sculpture espagnole, sculpture allemande, sculpture flamande, sculpture anglaise, sculpture française.

I

SCULPTURE EGYPTIENNE

“ En même temps que les Egyptiens creusaient dans les rochers les hypogées de Samoun ou le temple de Karnak, et dressaient sur les confins du désert les grandes pyramides de Djizeh, ils gravaient des stèles en relief pour épitaphes de leurs sépultures, ils plaçaient pour avenues de leurs temples des allées de Sphinx couchés sur des piédestaux, et, dans ces temples, les images de leurs dieux et leurs pharaons presque déifiés ”. (1)

Les œuvres de l'architecture égyptienne sont innombrables. Plusieurs ont été conservées : la statue de *Ra-em-ké*, faite vers l'année 4000 avant l'ère chrétienne est encore en parfait ordre. Il en est de même de la statue colossale d'un pharaon de la quatrième dynastie, *Schafra*, celui qui fit élever la seconde des grandes pyramides ; il vivait un siècle avant Ra-em-ké.



RA-EM-KÉ



SCHAFRA

II

SCULPTURE ASSYRIENNE

La civilisation des Assyriens a exercé plus d'influence sur celle des Grecs et des Etrusques que celle de l'Egypte. Les plus anciens monuments de la Grèce et de l'Etrurie (2) portent l'empreinte de l'imitation de l'art assyrien.

(1) Viardot.

(2) Ancienne région de l'Italie.

Les musées de Paris et de Londres contiennent plusieurs œuvres nées sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Voici un spécimen du vieil art asiatique :



UN DES 4 COLOSSES DE KHORSABAD (MUSÉE DU LOUVRES)

III

SCULPTURE ETRUSQUE

L'art le plus personnel de l'Etrurie fut celui qui s'exerce par le travail des métaux : ciselures, fonte des statues, fabrique des armures, etc.

Les musées de Florence et de Paris possèdent des objets étrusques d'une grande valeur. Ci-dessous nous reproduisons une œuvre étrusque :



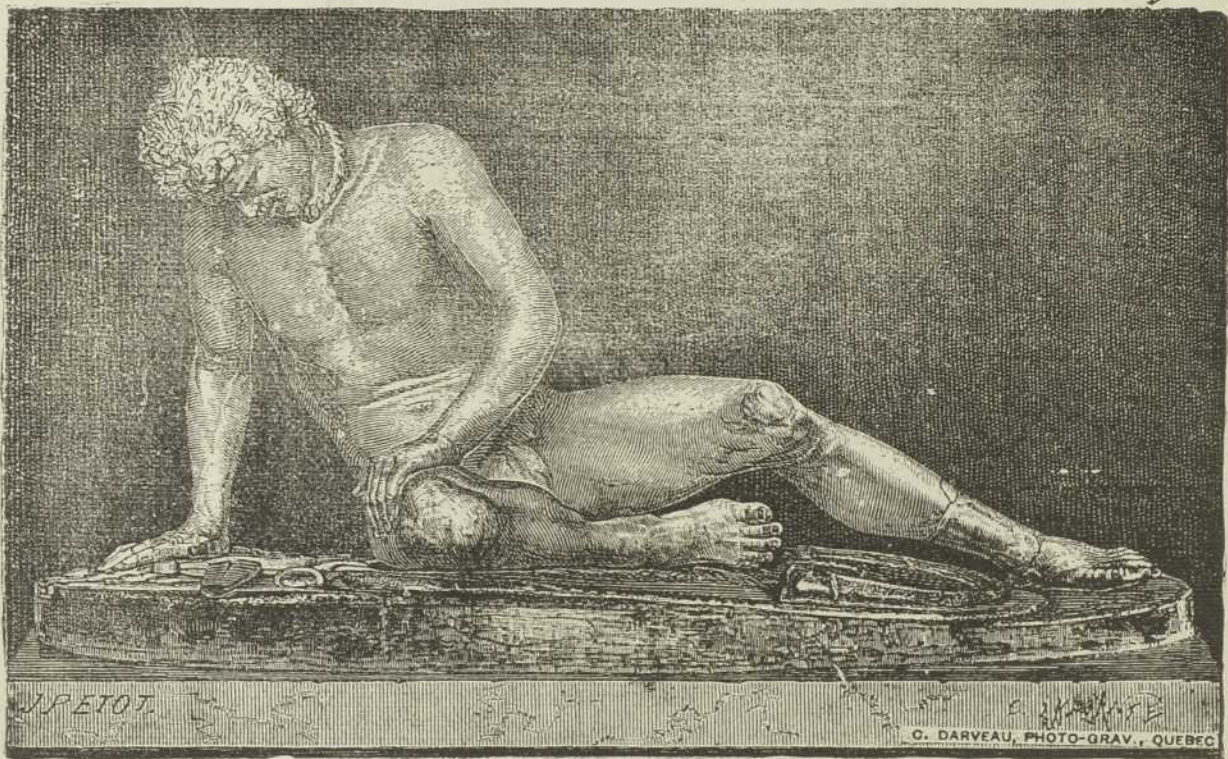
STATUETTE D'APOLON ENFANT AVEC UN CANARD

(Musées des antiques, à Paris)

IV

SCULPTURE GRECQUE

L'art grec a commencé par une imitation de l'art oriental. Mais le titre de gloire de la Grèce, c'est de s'être affranchie de l'esprit d'imitation pour constituer un art original. Beulé, parlant des Grecs, a dit avec beaucoup d'esprit : " A la différence des autres peuples de l'antiquité, ils n'ont reçu de leçons que pour réagir contre leurs maîtres, s'assimiler leurs modèles, les dépasser, les rejeter, et enfanter à leur tour des modèles incomparables. Ils n'ont point inventé l'art, ils ont inventé la beauté. Les artistes de l'Égypte ou de l'Assyrie avaient su produire des impressions fortes, religieuses, saisissantes ; ils n'avaient point atteint ces principes supérieurs qui élèvent la pensée de l'homme jusqu'aux types divins, et lui permettent de contempler le beau face à face."



LE GAULOIS MOURANT (Rome)

Voici une liste des principaux *chefs-d'œuvre* de l'architecture grecque et le lieu où ces trésors sont conservés :

PARIS — Au musée du Louvres : *Venus de Milo* (1) — *Achille* — *Pallas de Velletri* — *Bacchus* — *Mercure* — *Le Tibre* — *Le Faune à l'enfant* — *Le Prétendu Germanicus* — *Le Discobole*.

ROME. — Musée du Vatican : *Le Nil* — *L'Apollon du Belvédère* (2) — *Le Laocoon* — *Le Torse du Belvédère*.

ROME. — Musée du Capitole : *Venus sortant du bain* — *Le Gaulois Mourant* — *L'Amazone du Capitole* — *Mars* — *Diane*.

(1) Ce chef-d'œuvre remonte à la grande époque de Phidias à Praxitèle.

(2) La plus célèbre statue du Vatican.

NAPLES.—*Le Faune dansant—Le Taureau Farnèse.*

FLORENCE.—*La Venus de Médicis—L'Apollino—Le Faune—Les Lutteurs—L'Avrotino.*

LONDRES.—Au *British Museum* :

1^o De merveilleuses reliques du génie des Grecs provenant des ruines de Xanthe, en Lycie, qu'ont immortalisées les poèmes d'Homère ;

2^o De nombreux fragments des frontons, des métopes et des frises du *Parthénon*, temple élevé à Athènes sous la direction de Phidias, 440 ans avant Jésus-Christ.

V

SCULPTURE ROMAINE

A Rome, c'est au Capitole que se retrouve les reliques de l'ancien art national. Les Romains, dans les arts comme dans les lettres, furent les imitateurs des Grecs.

Parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture romaine on mentionne *Agrippine* de Germanicus et *Antinoüs*.



AGRIPPINE DE GERMANICUS

VI

SCULPTURE ITALIENNE

Nicolas de Pise peut être considéré comme le père de la sculpture italienne. Après lui vinrent successivement son fils Giovanni, Arnolfo, Andrea Orcagna,

Ghiberti, Danatello, della Robbia, Sansovino, Bartolommeo Colleoni. Puis vint Michel-Ange, l'immortel artiste chrétien, dont les chefs-d'œuvre ne se comptent pas. La sculpture italienne s'enorgueillie encore de plusieurs maîtres : le Florentin Torregiani, Benvenuto Cellini, Bernini, et un peu plus tard Canova qui fit remonter la statuaire italienne sur les hauteurs du grand art et sur les cîmes de l'idéal d'où elle était descendue depuis la glorieuse époque de l'auteur du *Moïse*.



MOÏSE PAR MICHEL-ANGE

Les œuvres des Grands Maîtres de la sculpture italienne se retrouvent à :
 VENISE.—*Statue équestre* de Colleoni.
 FLORENCE.—*Bacchus ivre* de Michel-Ange.
 ROME.—*Statue de Moïse* de Michel-Ange.—*Persée* de Canova.
 VIENNE.—*Le Mausolée de Marie-Christine* de Canova, et *Thésée vainqueur du Minotaure* par le même artiste.

VII

SCULPTURE ESPAGNOLE

La sculpture, en Espagne, est loin d'égaliser la peinture. Mentionnons cependant quelques sculpteurs célèbres de l'antique Hispanie : Philippe Vigarni, Berruguete, Becerra, Alonzo Cano, Juan Ginès.

VIII

SCULPTURE ALLEMANDE

Ce n'est qu'au seizième siècle que la sculpture allemande a pris place au soleil des arts, grâce à Albert Durer, qui fut, comme Michel-Ange, peintre et sculpteur tout à la fois. Vischer, Dannecker, Kaeshmann, Christian Rauch, Kiss, Drake, Rietchel, Begas, Thorwaldsen, ont aussi illustré l'art de la statuaire en Allemagne.



MONUMENT EN BRONZE

Elevé à la mémoire de Frédéric le Grand par Christian Rauch (Berlin).

IX

SCULPTURE FLAMANDE ET SCULPTURE ANGLAISE

La sculpture flamande s'honore des Lucas de Leyde, Rembrandt, Paul Potter, Vander Werff, Sluter, Voussonne, Baery, Géefs, Fiers, Sopers, Wiener, et les plus beaux monuments qu'elle ait produit sont : les *Tombeaux des ducs de Bourgogne* à Dijon.

La sculpture anglaise est peu fertile en chefs-d'œuvre. Le plus renommé des sculpteurs de l'Angleterre est sir Richard Westmacott. Sheemakers est aussi digne de mention.

X

SCULPTURE FRANÇAISE

La sculpture fit son apparition en France au onzième siècle, en même temps que l'architecture gothique. Les grandes cathédrales de Reims, de Chartres, d'Amiens, de Laon, de Sens, de Paris sont ornées à profusion de pièces de sculpture.

Au quatorzième siècle commence la grande époque de la statuaire, en France. Jean Ravi, Hennequin de la Croix, Meit, Colomban, Colombe, Jean Juste, Texier, attachent leur nom au quatorzième et au quinzième siècle. Dans la suite, Jean de Boulogne, Goujon (surnommé le Phidias français), Cousin, Pilon, Sarrazin, Ravi, Germain, Pilon, Guillain, Anguier, Pierre Puget, (le plus grand des sculpteurs français suivant Viardot), Girardon, les frères Coustou, Falconet, Bouchardon, Houdon, illustrent l'art de la sculpture au beau pays de nos pères.

Enfin, le dix-neuvième siècle a donné un grand nombre de sculpteurs de premier ordre à notre ancienne mère patrie. Enumérons : Roland, Barye, Cavalier, Dumont, Duret, Rude, Foyatier, David d'Angers, Guillaume, Perraud, Millët, Dubois, Barrias, Mercié et plusieurs autres qui vivent encore.

Voici une liste bien incomplète des chefs-d'œuvre de la sculpture française :

PARIS.—*La Fontaine des Innocents*, par Jean Goujon—*Ecuyer de Marly*, par Guillaume Coustou (aux Champs-Élysées)—*Voltaire*, par Houdon (Théâtre Français)—*La Marseillaise*, par Rude (Arc de l'Étoile)—*Fronton du Panthéon*, par David d'Angers—*Milon de Crotoné*, par Pierre Puget (Versailles)—*Déposition de Croix*, par Jean Goujon (Louvre).

ROUEN.—*Tombeau de Pierre de Brézé*, par Jean Cousin.

FLORENCE.—*Mercure volant*, par Jean de Boulogne.



MILON DE CROTONE, par Pierre Puget

L'histoire de ce Milon est une légende grecque qui remonte à près de trois mille ans. Milon fut un des hommes les plus robustes de son temps. Voici comment Pécaut raconte la scène qui a donné lieu au chef-d'œuvre de Puget :

“ Devenu vieux, sa vigueur prodigieuse une fois disparue, il eut l'imprudence de vouloir fendre de ses deux mains un chêne où les bûcherons avaient déjà enfoncé leurs coins. L'arbre se referma sur la main du malheureux, qui ne put jamais parvenir à s'arracher de ce terrible étau et fut dévoré vivant par les bêtes féroces.

“ C'est cette dernière scène que Puget a représentée. L'hercule, une main prise dans l'arbre, se tord sous la dent d'un lion, que de l'autre main il essaye vainement d'écarter. L'horreur est peinte sur les traits convulsés du visage, et dans la violente torsion du buste. Mais en même temps ce corps est si beau, si admirable de force, si parfait de proportions, que le spectacle de cette beauté occupe et charme le regard et le préserve de ressentir désagréablement l'épouvante de cette scène.”

C.-J. M.

AU COIN DU FEU

L'ORPHELIN

Pourquoi, veux-tu me le dire,
En tes yeux ces pleurs brûlants ?
Les visages de six ans,
Dieu les a faits pour sourire.

Suis-moi : je te mènerai
Dans un jardin plein de roses
Ouvrées et demi-closes ;
Pour toi je les cueillerai.

Enfant, j'ai dans ma volière
Un oiseau rare et charmant :
Son col est étincelant
Comme un bouquet de lumière ;

Viens ! c'est à qui le verra :
Si tu veux je te le donne !
Bientôt sa patte mignonne
Sur ton doigt se posera.

Tout près, sur une onde vive,
Se berce un petit bateau,
Et nous glisserons sur l'eau
Comme une algue de la rive.

Quatre cygne sur l'étang
Lèvent leur tête superbe ;
Tu verras brouter dans l'herbe
Un petit agneau tout blanc.

Hélas ! rien ne sait lui plaire
Son front reste soucieux.
Pauvre enfant, pour être heureux,
Que veux-tu ?—Je veux ma mère !

MARIE JENNA.

LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

CHAPITRE II

Nécessité de l'épargne

Cette vie de famille est exposée à bien des vicissitudes ; souvent la maladie et la mort jettent le désarroi dans le foyer où le malheur n'avait jamais pénétré.

L'imprévoyance, la plupart du temps, fait que le désastre est complet et irréparable. Il faut recourir à la froide charité publique, qui ne manque pas de raisonner, de mettre le doigt sur la plaie et la rendre plus cuisante. C'est

alors que l'on songe à l'économie et aux sociétés de secours mutuels, mais il n'est plus temps.

Nous savons tous pourtant que l'économie et les sociétés de bienfaisance sont nécessaires, même pour ceux qui ont la fortune. Sans économie, une famille, si riche qu'elle soit, tombera bientôt.

A plus forte raison, elle est indispensable à quiconque n'a que l'argent gagné par le travail ou reçu de la charité. Il n'est pas permis d'être avare, mais il est indispensable d'être prévoyant. La prévoyance est une vertu, malheureusement trop oubliée. C'est une excellente pratique que de mettre quelque chose en réserve pour le lendemain, pour la retraite, pour la maladie, pour le besoin, pour la vieillesse.

Personne n'a le droit de mourir et laisser une femme et des orphelins en bas âge à la charge de ses parents, de ses amis ou du public. Chacun doit faire provision pour les siens, au cas du départ soudain de cette terre.

Aujourd'hui, notre jeune génération, comme celle qui l'a devancée, fait de la misère à grande journée. Le jeune homme dépense son argent à peu près à mesure qu'il le gagne. Il ne fait pas d'économie, mais plutôt des dettes. Cependant, le temps de se marier est venu et il prend, pour compagne de sa vie, une jeune personne qui a mis le fruit de son travail dans sa toilette; et après l'achat des meubles indispensables, les dots sont bientôt comptés; c'est rien d'un côté et rien de l'autre, souvent des dettes.

Après cela, arrivent les enfants. Vienne une cherté, un chômage, une maladie, vienne la paresse, vienne la mort, et tout cela ne manque pas de venir, voilà une famille pauvre, voilà des femmes et des petits enfants jetés à la misère, à la mendicité, au vice. Songez-y sérieusement. Ah! si l'on songeait à toutes ces choses pendant qu'il en est temps encore, combien plus de membres ne compterions-nous pas dans nos sociétés de bienfaisance.

L.-G. ROBILLARD,
Sec. Gén. Union Franco-Canadienne.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Permettez-moi, jeunes et aimables lectrices, de venir causer un brin avec vous aujourd'hui. Vous avez des loisirs, je le sais, voilà pourquoi je prends la liberté de vous offrir une gerbe de fleurs cueillie uniquement pour vous.

D'abord, voici une délicieuse page d'Eugénie de Guérin, qui fut tout à la fois une grande chrétienne et un écrivain distingué :

« L'air est doux ce matin ; les oiseaux chantent comme au printemps et un peu de soleil visite ma chambrette. Je l'aime ainsi ma petite chambre, et je m'y plais comme aux plus beaux endroits du monde, toute solitaire qu'elle est. C'est que j'en fais ce que je veux : un salon, une église, une académie. J'y suis quand je veux, avec Lamartine, Chateaubriand, Fénelon ; une foule d'esprits m'entoure ; ensuite ce sont des saints, sainte Thérèse,

saint Louis, patron de mon amie Louise, et une petite image de l'Annonciation où je contemple un doux mystère et les plus pures créatures de Dieu : l'ange et la Vierge. Voilà de quoi me plaire ici et murer ma porte à tout ce qui se voit ailleurs ”.

Quel naturel, quelle simplicité dans le style !

Dans une récente livraison de la *Revue Mame*, j'ai lu des choses délicieuses. Le charmant chroniqueur Henri Guerlin fait connaître à son public deux poètes par trop négligés en ces derniers temps ; deux poètes qui ont souffert chacun leurs chagrins, deux cœurs brisés, deux âmes attristées, qui ont su conserver dans leur malheur une admirable sérénité. Rien de surprenant à cela : Mme Bertha Galeron de Calonne et M. André Lemoyne sont deux poètes catholiques.

La première est aveugle et presque complètement sourde. Son livre, *Dans ma nuit*, est intéressant au plus haut point. Ecoutez les strophes suivantes, comme elles serrent le cœur :

“ Moi, l'aveugle, je vais à tâtons dans la vie,
La tristesse et l'ennui m'escortent en chemin,
Et je marche au hasard, en étendant la main,
Heurtant à chaque pas un bonheur que j'envie.

Je suis comme une barque abandonnée aux flots,
Et qu'éternellement la tempête soulève ;
Contre le désespoir je me débats sans trêve,
Et toutes les douleurs connaissent mes sanglots.

.....
Quand l'affection vient s'offrir à ma faiblesse,
Mon pauvre cœur troublé n'en jouit qu'à moitié,
Car cette sympathie est sœur de la pitié,
Et, loin de m'attendrir, cette pitié me blesse !

De jour en jour je sens, farouche et soupçonneux,
S'accroître plus amer, cet orgueil indomptable
Qui me fait repousser la bonté charitable
Et la douce amitié dont je suis dédaigneux.

.....
Hélas ! pourquoi toujours être désespéré ?
Pourquoi ne pas chercher pour mon âme tremblante
Un appui sûr et doux, une voix consolante,
Qui me réponde alors que j'ai longtemps pleuré ?

J'ai besoin que l'on m'aime et que l'on me rassure,
Comme un enfant qu'on guide en lui tenant la main
Car mon pied douloureux, en ce rude chemin,
Au moindre des cailloux se fait une blessure ”.

Mme de Calonne ne voit pas ce qui l'entoure, mais en retour elle voit en elle-même : ce qu'elle proclame en vers admirables :

“ Je ne te vois plus, soleil qui flamboies,
Pourtant des jours gris je sens la pâleur ;
J'en ai la tristesse ; il me faut tes joies.
Je ne te vois plus, soleil qui flamboies,
Mais j'ai ta chaleur.

Je ne la vois plus, la splendeur des roses
 Mais le ciel a fait la part de chacun.
 Qu'importe l'éclat ? J'ai l'âme des choses.
 Je ne la vois plus, la splendeur des roses ;
 Mais j'ai leur parfum ”.

Elle termine par ces nobles et courageuses paroles :

“ Je veux sourire à ceux que le bonheur rassemble ;
 Je les contemplerai dans leur félicité,
 Et quoique mon cœur saigne ou bien que ma main tremble
 Je veux porter ma vie avec sérénité ”.

André Lemoyne a été malheureux pendant toute sa vie : il a souffert d'être privé des choses qu'il aimait. Écoutons-le chanter avec douceur ses rêves envolés :

“ Je mourrai sans avoir la petite maison
 Qui voit sa claire image aux bords d'une eau courante,
 Sous l'abri de la haute et large feuillaison
 D'un vieux saule trempant son pied dans la Charente.

Et voici que j'arrive à l'arrière-saison,
 Assez pauvre d'argent, sans misère apparente ;
 Mettant parfois d'accord la rime et la raison,
 Sans jamais acquérir un seul titre de rente.

Le soleil des heureux pour moi n'aura pas lui,
 Dans un ciel morne et froid l'automne s'est enfui.—
 Quand sur le drap funèbre on éteindra mon cierge,
 On dira : “ L'homme errant qu'on enterre aujourd'hui
 S'endormait chaque soir dans la maison d'autrui.—
 De notre monde il part comme on sort d'une auberge ”.

Lemoyne s'est consolé, comme Mme de Calonne, en chantant les délicates beautés des champs et des bois. Voici un tableau qui rappelle les meilleures toiles de Jules Breton :

“ Profilés hardiment sur le fond du ciel rouge,
 Les vieux hêtres n'ont pas une feuille qui bouge,

Au bord de la forêt, groupes silencieux,
 Déjà hauts dans le siècle où vivaient nos aïeux.

Les vaches qui, sous bois, pâturent l'herbe fine
 Comme un timbre d'argent font tinter leur clarine.

Chacun rentre chez soi, gros et petit bétail,
 Regagnent lentement l'étable ou le bercail.

Son bois mort sur l'épaule, une vieille, courbée,
 A pas menus se hâte avant la nuit tombée.

Passant près d'elle, un jeune et robuste faucheur
 Marche, souriant d'aise en humant la fraîcheur.

Il croise un bûcheron portant serpe et cognée,
 L'homme ancien dont la vie est rude et bien gagnée.

Des prés, des champs, des bois, des tertres de labour,
Les bêtes et les gens reviennent, las du jour.

Pour le repas du soir le foyer se rallume :
Chacun a reconnu de loin son toit qui tume ;

Et la première étoile, au fond des clairs étangs,
Se hasarde à plonger ses rayons miroitants ”.

* * *

Avant Bertha de Calonne et André Lemoyne, notre poète national, Octave Crémazie, a su conserver dans les mauvais jours le courage de chanter les œuvres de Dieu, le bonheur de la famille et la gloire de la patrie. Je cite de mémoire une strophe du malheureux barde canadien, strophe qui me revient souvent à l'esprit :

“ Si le malheur encor doit courber notre tête,
Gardons, gardons toujours au fort de la tempête,
En subissant des maux l'irrévocable loi,
Ces trois hôtes du cœur, ces trois parfums de l'âme
Que Dieu seul a donnés et que le ciel réclame
L'amour, l'espérance et la foi ”.

* * *

Jeunes filles, plaignez les cœurs meurtris ; répandez autour de vous la joie et le bonheur, et soyez sur la terre ce que les anges sont au ciel : les sourires du bon Dieu.

C.-J. M.

PETITE POSTE

2^e lettre

Me moquer de toi ! . . . oh ! non, ma bonne Eugénie. Ce que tu m'écris est plein de sens et d'esprit ; aussi c'est le meilleur de tous les maîtres qui te l'a enseigné : *La Nature*.—C'est elle qui t'a appris à t'observer, à t'étudier toi-même, à *te regarder penser*, comme tu dis si bien, à *consulter ton cœur*, à *raison*, et à écrire ensuite. Tu as fait, sans t'en douter, mon enfant, ce qu'ont fait tous les grands écrivains.

Tu vois, quand on a le bonheur d'être né avec du goût, un bon cœur, du bon sens et sa part d'esprit, on fait bien sans effort ce que les autres ont tant de peine à faire même médiocrement.

Adieu, aie bien soin de lire chaque jour quelques belles pages. Lire *ce qui est beau* nourrit l'esprit, le développe, le fortifie, le met à même de reproduire à son tour avec élégance les pensées qui naissent en foule au dedans de lui. Cela aussi tu l'as deviné.

Adieu,

HÉLÈNE.

LE COIN DES ENFANTS



LE PETIT RAMONEUR

(Conte français pour les enfants)

Il fait froid ; la neige couvre les toits : les rues sont toutes blanches.

Un petit ramoneur tout noir passe sur le trottoir. Devant lui marche son maître, qui l'introduit dans les maisons pour ramoner les cheminées.

Le petit ramoneur chante : “ Ah ! ramouna la chemina du haut en bas ! ” Mais sa voix tremble, il a le nez et les mains rouges, il aimerait mieux être auprès d'un bon feu.

Sur l'autre trottoir passe le gentil Paul, avec sa bonne qui le conduit en classe.

“ Ça doit être amusant d'aller ramoner les cheminées dit Paul, bien plus que d'aller en classe ! ”

— Oh ! non, lui répondit la bonne, c'est bien triste, et je suis sûre que le pauvre ramoneur aimerait mieux aller à l'école que de faire son vilain métier ” !

Regardez, mes enfants, comme il est noir et sale !

Et puis il n'apprend rien, il restera ignorant, plus tard, il ne pourra pas, comme vous, choisir un bon métier ; son maître a l'air dur, il le bat peut-être ?

Plaignons le petit ramoneur et soyons bons pour lui.

Les enfants iront à l'école pour ne pas être obligés de faire le métier de ramoneur.

RÉCRÉATION

1^o *Devinette.*—On demandait à quelqu'un se disant habile calculateur, quel était le nombre, le sexe et la nationalité de certains convives dont le repas commun avait coûté 4 francs 50 pour pain et vin, 5 francs pour viande et autres mets, et 2 francs 66 pour dessert. Devinez ce qu'il fit et répondit.

2° *Proverbe.*—Quel est le sens du proverbe suivant : “ Les mules ont été demander des cornes, et elles ont perdu leurs oreilles ”.

3° *Charade.*—

Médecins, mon premier vous fait toujours honneur ;
 Mon second pour manger est chose nécessaire ;
 Mais si n'en avoir plus est un bien grand malheur,
 De mon entier, du moins, vous n'avez plus que faire.

(Les réponses aux problèmes ci-dessus paraîtront dans la livraison d'avril.)

HYGIÈNE

Quand tu es à table, ne fais pas le difficile, ne fais pas le dégoûté.
 Prends l'habitude de manger de tout ce que l'on mange. S'il y a des plats que tu n'aimes guère, fais-toi violence. Au bout de peu de jours, tu ne te souviendras plus de ne pas les avoir aimés.

Ne mange point à la hâte. Mets-y tout le temps.

Surtout, mâche avec soin.

N'avale pas une bouchée avant de l'avoir réduite en bouillie.

Avaler sans mâcher est le fait d'un sot : tes dents sont dans ta bouche et non point dans ton estomac.

Cesse de manger dès que tu n'as plus faim.

Dr PÉCAULT.

DOCUMENTS OFFICIELS

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I.—RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE—(Suite)

RÉSUMÉ STATISTIQUE concernant les élèves des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES	
Nombre d'élèves dont la langue maternelle est le français.....	248,622
Nombre d'élèves dont la langue maternelle est l'anglais.....	48,706
Nombre d'élèves étudiant les différentes branches de l'enseignement :	
L'histoire sainte.....	223,965
La lecture.....	285,315
L'écriture.....	283,763
La grammaire.....	137,390
Le calcul mental.....	286,581

L'arithmétique	277,906
L'algèbre.....	8,120
Le mesurage.....	9,175
La physique.....	2,067
La tenue des livres.....	43,275
La géographie.....	133,911
La cartographie.....	55,603
L'histoire du Canada.....	147,344
L'histoire d'Angleterre.....	7,461
L'histoire de France.....	6,363
L'histoire des Etats-Unis.....	2,185
Le dessin.....	183,388
L'agriculture.....	71,161

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Elèves français étudiant l'anglais.....	17,334
Elèves anglais étudiant le français.....	11,531
Elèves dans le cours élémentaire, 1ère année.....	86,184
do do 2me année.....	56,017
do do 3me année.....	36,308
do do 4me année.....	18,007
Elèves dans le cours modèle.....	1,417

ÉCOLES MODÈLES ET ACADEMIES

Elèves français étudiant l'anglais.....	41,697
Elèves anglais étudiant le français.....	11,059
Nombre d'élèves dans le cours élémentaire.....	78,551
Nombre d'élèves dans le cours modèle, 1ère année.....	10,352
do do 2me année.....	6,082
Nombre d'élèves dans le cours académique, 1ère année.....	3,215
do do 2me année.....	1,195

(à suivre).

II.—RAPPORT DE M. LE PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE
JACQUES-CARTIER

Montréal, 19 octobre 1897.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'état et des progrès de l'École normale Jacques-Cartier pendant l'année scolaire 1896-97.

I

Dans le cours de cette année, 97 candidats se sont présentés pour être admis à l'école : 16 ont été rejetés sur examen, et 81 ont été reçus. L'augmentation qui avait commencé à s'accuser en 1894 a donc continué sa marche ascendante.

Les tableaux suivants indiquent les différentes classifications :

Elèves anciens.....	44
Elèves nouveaux.....	37
Total.....	81
Elèves pensionnaires.....	64
Elèves externes.....	17
Total.....	81

Elèves admis dans la classe de	Quatrième Année.....	9
“ “ “	Troisième Année.....	19
“ “ “	Seconde Année.....	25
“ “ “	Préparatoire	28
	Total.....	81
Elèves dont les parents résident à	Montréal.....	27
“ “ “	à la campagne.....	54
	Total.....	81

Le nombre des enfants admis à l'école modèle annexe a été de 185 : ce qui fait un grand total de 266 élèves qui ont reçu l'enseignement à l'Ecole normale.

II

Je regrette d'avoir à déclarer que l'installation de l'école modèle est insuffisante et ne répond nullement à celle de l'Ecole normale. Elle laisse à désirer à tous les points de vue, et c'est avec difficulté que nous pouvons y suivre un système vraiment pédagogique. Mais en justice pour le gouvernement, je dois reconnaître que la construction en brique où nous tenons les enfants ne devait être que temporaire, et j'appelle de tous mes vœux le moment où elle pourra être remplacée par un édifice commode, assez spacieux et remplissant les conditions que M. le Surintendant exige des maisons d'école qui sont érigées à la campagne.

III

J'ai été obligé de donner les vacances avant la fin de juin immédiatement à la suite des examens. Les fêtes jubilaires de la Reine et les trois jours de congé accordés à toutes les écoles nous empêchaient d'occuper convenablement les élèves et de terminer le travail de la correction des derniers concours et des examens. J'ai donc remis à plus tard, dans l'automne, la distribution des prix, médailles et diplômes.

En conséquence, j'aurai l'honneur de vous présenter :

8 élèves pour le diplôme	d'académie ;
17 “ “	d'école modèle ;
18 “ “	d'école élémentaire.

IV

Dans le cours de l'année, j'ai reçu plusieurs objets pour les différentes collections de l'Ecole normale ; mais je dois surtout témoigner ma reconnaissance à MM. M.-C. Lymburner, qui a donné une hache de pierre, ouvrage des anciens sauvages qui habitaient le pays ;

L'abbé Duckett, qui a donné plusieurs volumes des documents publiés par le gouvernement ;

P.-S. Murphy, qui n'a cessé, depuis longtemps, de nous offrir des documents historiques, des plaquettes imprimées, des notes documentaires et surtout plusieurs objets qui se rapportent à l'histoire et à la fabrication du caoutchouc ;

J.-O. Cassegrain. Ce monsieur, professeur de l'école normale, a bien voulu se défaire, pour enrichir notre bibliothèque, d'une collection très considérable de revues et de journaux qui traitent de l'éducation et de l'instruction à ses différents degrés, et qui sont publiés dans différents pays. Cette collection est précieuse surtout pour la richesse et la variété des renseignements pédagogiques qu'elle renferme.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A.-B. VERREAU, Ptre,
Principal.

III.—NOMINATIONS

Nominations de commissaire et de syndic d'écoles

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 13 janvier dernier, 1898, de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Melbourne, Richmond.—M. William Morrison, en remplacement de M. Robert-A. Ewing, absent.

Syndic d'écoles

Upper Lichfield, Pontiac.—M. Francis Murtagh, en remplacement de M. Paul McNally, dont le terme d'office est expiré.

IV.—ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 janvier dernier (1898), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Robertson & Pope," comté d'Ottawa, le territoire suivant, savoir : Le canton Robertson dans toute sa longueur, sur les rangs I, II, III, IV, V, VI et VII, et les 24 premiers lots dans le canton Pope, sur les rangs II et III.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1898.

Annexion du "Quartier Saint-Denis", à la cité de Montréal

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 janvier dernier (1898), d'annexer à la "Cité de Montréal," pour les fins scolaires, "le quartier Saint-Denis," de la dite cité de Montréal, avec les limites qui lui sont assignées comme tel quartier.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, et ne s'appliquera qu'aux catholiques seulement.

Formation d'une nouvelle municipalité scolaire

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Polycarpe, comté de Soulanges, les lots suivants du cadastre, savoir : Depuis et y compris le No. 497 jusqu'au No. 575 inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Bourbonnais".

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1898).

V.—AU TABLEAU D'HONNEUR

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement, en 1896-97—Suite

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **J.-E. Belcourt**

175 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$437.50.

Nos	Nom et prénoms	Municipalité où le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
45	Mlle Georgine Forest.....	Saint-Wenceslas.....	\$ 37 50
46	do Alida Denoncourt.....	Nicolet.....	30 00
47	do Anny Héon.....	Saint-Grégoire.....	30 00
48	do Rose-Anna Camirand.....	Sainte-Monique.....	30 00
49	do Edouardina Jutras.....	La Baie-du-Febvre.....	30 00
50	do Hortense Martel.....	Saint-Thomas.....	30 00
51	do Rose-Anna Désilets.....	Saint-Zéphirin.....	30 00
52	do Marie-Flore Vanasse.....	Saint-Guillaume.....	30 00
53	do Marie-Alvina Boisvert.....	Saint-Bonaventure.....	30 00
54	do Albertine Beauchemin.....	Sainte-Monique.....	20 00
55	do Zénaïde Pinard.....	Nicolet.....	20 00
56	do Mélanie Maynard.....	Saint-Sylvère.....	20 00
57	do Lucias Béliveau.....	Sainte-Gertrude.....	20 00
58	do Cordélie Héroux.....	Saint-Samuel.....	20 00
59	do Joséphine Lahaye.....	Sainte-Brigitte.....	20 00
60	do Marie-Elise Montambeau.....	Bécancour.....	20 00
61	do Alma Desmarais.....	Saint-Pie-de-Guire.....	20 00
			\$ 437 50

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **L.-H. Bellerose**

149 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$372.25.

62	Mlle Georgiana Trottier.....	Saint-Ferdinand d'Halifax.....	\$ 42 25
63	do Philomène Larivière.....	Saint-Paul-de-Chester.....	30 00
64	do Clarice Tousignant.....	Saint-Norbert d'Arthabaska.....	30 00
65	do Valérie Vigneault.....	Sainte-Sophie d'Halifax.....	30 00
66	do Alphonsine Tourigny.....	Saint-Paul-de-Chester.....	30 00
67	do Adélaïde Morrissette.....	Saint-Norbert d'Arthabaska.....	30 00
68	do Emérentienne Dubois.....	Sainte-Anne-du-Sault.....	30 00
69	do Clara Fontaine.....	Sainte-Sophie-de-Lévrard.....	30 00
70	do Alexina Bernard.....	Stanford.....	20 00
71	do Amanda Dumas.....	Saint-Ferdinand d'Halifax.....	20 00
72	do Suzanne Pressé.....	Saint-Paul-de-Chester.....	20 00
73	do Anna-Bella Désilets.....	Sainte-Hélène-de-Chester.....	20 00
74	do Lucia Pratte.....	Saint-Rosaire.....	20 00
75	do Alma Pratte.....	Sainte-Anne-du-Sault.....	20 00
			\$ 372 25

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **Célestin Bouchard**

158 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$395.00.

Nos	Nom et prénoms	Municipalité où le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
76	M. François Turgeon.....	Saint-Gervais, Bellechasse.....	\$ 45 00
77	Mlle Hermine Tanguay.....	do do.....	30 00
78	M. C.-P. Gagnon.....	Saint-Michel, do.....	30 00
79	Mlle Adéline Blais.....	Saint-Vallier, do.....	30 00
80	do Philomène Côté.....	Beaumont, do.....	30 00
81	Mme M.-Henriette L'Espérance.....	Saint-Pierre, Montmagny.....	30 00
82	Mlle Emélie Boivin.....	Saint-François, do.....	30 00
83	do Rosalie Côté.....	Saint-Thomas, do.....	30 00
84	M. Albert Guimond.....	Saint-Vallier, Bellechasse.....	20 00
85	Mlle Valéda Labrecque.....	Saint-Gervais, do.....	20 00
86	do Hélène Beaudoin.....	Saint-Cajétan d'Armagh, Bellechasse...	20 00
87	do Aurélie Chabot.....	Saint-Nérée, Bellechasse.....	20 00
88	do Eugénie Morissette.....	Notre-Dame de Buckland, Bellechasse	20 00
89	do Mary Larochelle.....	Berthier, Montmagny.....	20 00
90	do Alice Vézina.....	Cap-Saint-Ignace, Montmagny.....	20 00
			\$ 395 00

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **C. Brault**

117 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$292.50.

91	M. Siméon-Edouard Dorion.....	Station-du-Coteau.....	\$ 32 50
92	Mlle Oliva Leblanc.....	Très-Saint-Rédempteur.....	30 00
93	M. Cléophas Gendreau.....	Saint Clet.....	30 00
94	M. Maurice Lapointe.....	Saint-Zotique.....	30 00
95	Mme Maria Jacques.....	Saint-Télesphore.....	30 00
96	Mlle Malvina Rochon.....	Sainte-Anne de Bellevue, paroisse.....	20 00
97	do Arthémise Lavigne.....	Ile-Perrot.....	20 00
98	M. Jean-Joseph Denoncourt.....	Saint-Polycarpe.....	20 00
99	Mme Stéphanie McMurray.....	Coteau du Lac.....	20 00
100	Mlle Marie-Louise Gauthier.....	Rigaud, paroisse.....	20 00
101	do Helen Riley.....	Sainte-Justine de Newton.....	20 00
102	M. Joseph-E. Lefebvre.....	Saint-Polycarpe.....	20 00
			\$ 292 50

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **M.-J. Curot**

156 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$390.00.

103	Mlle Alma Lacombe.....	Saint-Vital de Lambton, No 1, Beauce.	\$ 40 00
104	do Elise Gosselin.....	Saint-Evariste de Forsyth, No 1, do	30 00
105	do Marie-H. Fitzpatrick.....	Marston-Sud, No 3, Compton.....	30 00
106	do Marie Lallier.....	Barford, No 4, Stanstead.....	30 00
107	do Amanda Blain.....	Sainte-Suzanne de Boundary Line, No 1, Stanstead.....	30 00

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **M.-J. Curot**—(Suite)

Nos	Nom et prénoms	Municipalité où le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
108	do Marie-A.-C. Théberge.....	Ditton, No 1, Compton.....	\$ 30 00
109	do Célestine Mercier.....	Saint-Evariste de Forsyth, No 11, Beauce	30 00
110	do Philomène Dubreuil.....	Saint-Honoré de Shenley, No 1, do	30 00
111	do Philémonie Gagnon.....	Saint-Vital de Lambton, No 1, do	20 00
112	do Orpha Devault.....	do do No 3, do	20 00
113	do Marie-Louise Fortier.....	Saint-Sébastien d'Aylmer, No 2, do	20 00
114	do Eugénie Primeau.....	Village Mégantic, No 1, Compton.....	20 00
115	do Marie-Louise Boisvert.....	Saint-Evariste de Forsyth, No 3, Beauce	20 00
116	do Marie Angéline Proulx.....	do do No 10, do	20 00
117	do Amanda Jobin.....	Saint-Honoré de Shenley, No 6, do	20 00
			\$ 390 00

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **Joseph Chabot**

94 écoles sous contrôle.

\$235.00

118	Mme Ve O. Desjardins.....	Grande Rivière.....	\$ 35 00
119	Mlle Catherine Sirois.....	Cap d'Espoir.....	30 00
120	Mme A. Savage.....	Percé.....	30 00
121	Mlle Jane Myles.....	Douglstown.....	30 00
122	do Marie-Malvina Molloy.....	Petit Pabos.....	30 00
123	do Mélanie Malouin.....	Anse-au-Griffon.....	20 00
124	do Véronique Bujold.....	Grande Anse.....	20 00
125	do Salomé Huard.....	Grande Rivière.....	20 00
126	Mme Ve Brotherton.....	Sainte-Adélaïde-de-Pabos.....	20 00
			\$ 235 00

(à suivre)

VI.—CENT DIX-HUITIÈME RÉUNION DES INSTITUTEURS

DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL, TENUE LE 29 JANVIER 1898

La séance s'ouvre à 9½ heures A. M., sous la vice-présidence de M. Lionel Bergeron.

Présents: M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'École normale Laval; M. l'abbé L.-A. Caron, ptre, assistant-principal; MM. P.-J. Ruel, Jos. Prémont, Ths Tremblay, C. Bouchard, J.-A. Chabot, J.-E. Genest-LaBarre, Z. Dubeau, inspecteurs d'écoles; M. J.-B. Cloutier, ancien professeur à l'École normale Laval; MM. N. Lacasse, Jos. Létourneau, J. Ahern, C.-J. Magnan, C. Lefèvre, Jules Cloutier, Z. Bergeron, N. Tremblay, T. Simard, O. Goulet, J. Donaldson, M. Côté, P. Goulet, W. Noreau, N. Demers, Al. Gilbert, A. Deléglise, J.-D. Frève; MM. Blais et Arsenault, maîtres-d'études, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

LE MAITRE ET LE LIVRE

Après la lecture du procès-verbal, M. l'inspecteur Prémont fait remarquer que l'expression *neuf-dixième* que M. Ahern a employée au cours de ses remarques sur la Rédaction, à la Conférence précédente, pourrait être mal interprétée dans le public. Il serait regrettable que l'on pût croire que la presque totalité du corps enseignant ne sait pas enseigner.

M. Ahern dit qu'en se servant de cette expression, il a voulu tout simplement faire comprendre qu'un trop grand nombre d'instituteurs et d'institutrices enseignent encore exclusivement à coups de livre, sans se soucier de faire comprendre avant de faire apprendre. Mais qu'il n'a pas voulu donner une signification *mathématique* au terme ci-dessus cité.

Il s'en suit une longue et intéressante discussion sur le rôle du *maître* et du *livre* dans l'école. Prennent part à ce débat : MM. J. Létourneau, J.-B. Cloutier, MM. les inspecteurs Prémont, Dubeau, Ruel et Tremblay, et MM. Magnan et Tremblay.

M. le président résume le débat et l'incident est clos.

ENSEIGNEMENT DU LATIN

A la séance de l'après-midi, M. N. Lacasse donne une conférence pratique sur l'enseignement du latin qui est fort remarqué des auditeurs.

LE FONDS DE PENSION

Puis M. Ahern rend compte de ses devoirs de délégué à la Commission administrative. Un compte rendu complet des opérations du Fonds de retraite, durant l'année 1897, sera publié dans la prochaine livraison de *l'Enseignement primaire*.

REVUE PÉDAGOGIQUE

Il est ensuite longuement question des journaux d'éducation. Tous les membres de l'Association, MM. les inspecteurs d'écoles surtout, déclarent hautement qu'un instituteur (ou une institutrice) soucieux de ses devoirs ne saurait se passer d'une revue pédagogique telle que *l'Enseignement primaire* est actuellement publié.

Puis les deux propositions qui suivent sont adoptées aux applaudissements de la Conférence entière :

Proposé par M. N. Tremblay, secondé par M. G. Bergeron :

“ Que l'Association des instituteurs catholiques de Québec désire témoigner sa reconnaissance à M. J.-B. Cloutier pour les services qu'il a rendus à la classe enseignante en fondant *l'Enseignement primaire* et en le maintenant durant de longues années au prix de lourds sacrifices. Elle le félicite aussi pour avoir confié cette revue en aussi bonnes mains que celles de son directeur actuel.”

Proposé par MM. C. Bouchard, J. Prémont, inspecteurs d'écoles ; secondé par MM. P. Ruel, Z. Bubeau, J.-E. Genest-LaBarre, J. A. Chabot, inspecteurs d'écoles :

“ Que l'Association des Instituteurs catholiques de Québec félicite bien sincèrement *l'Enseignement primaire* à l'occasion de la transformation que son nouveau directeur-propriétaire, M. C.-J. Magnan, lui a fait subir en décembre dernier. Ainsi améliorée, cette publication est un engin scolaire puissant.

Que cette association exprime le vœu que cette revue soit adressée gratuitement par le gouvernement, à tout le personnel enseignant des écoles primaires de la province.

Que cette mesure devrait avoir le pas sur tous les autres projets de réformes pédagogiques, attendu que, ce qu'il importe surtout d'améliorer, c'est la valeur professionnelle des éducateurs.”

LE DESSIN

Le comité chargé d'étudier la question du dessin présente son rapport sous la forme suivante :

“ Proposé par M. Chs.-A. Lefèvre, secondé par MM. C.-J. Magnan et J. Ahern :

“ Que les membres de l'Association des instituteurs catholiques de Québec ont lu avec un vif plaisir les suggestions suivantes du dernier rapport de Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique :

“ Si l'on veut faire sérieusement enseigner le dessin dans nos écoles élémentaires, il importe que des programmes soient rédigés par des hommes compétents, afin de donner à cet enseignement une orientation bien définie. On ne saurait donc adopter trop tôt les mesures propres à atteindre le but désiré.

“ Mais pour atteindre l'élève et lui apprendre à dessiner, il faudra procéder d'abord à la préparation du personnel enseignant et le mettre au fait des méthodes les plus perfectionnées, celles qui ont cours maintenant en Belgique, en France et ailleurs.”

“ Et cette association forme des vœux ardents pour que les autorités donnent suite, sans plus de retard, à ces suggestions.”

Adopté unanimement.

L'ASSOCIATION PROVINCIALE

M. Magnan dit que les comités nommés par les Association de Québec et de Montréal au sujet de la création d'une *Association provinciale des instituteurs catholiques de la province de Québec* n'ont pu se réunir pour la raison suivante :

La date de la réunion de ces comités avait été fixée à la vacance de Noël ; mais à la même époque, la Législature de Québec était à discuter un projet de loi où le Fonds de retraite était grandement intéressé. Après en avoir conféré avec le distingué président de l'Association des instituteurs catholiques de Montréal, M. F.-X.-P. Demers, la réunion des comités ci-dessus indiqués fut remise au mois de mai prochain, afin de permettre à MM. Ahern et Magnan d'assister aux séances de la Chambre d'Assemblée et de surveiller les intérêts du Fonds de pension.

M. Ahern donne alors de longs et intéressants détails sur le travail des deux délégués durant la dernière session de la Législature, relativement au Fonds de retraite.

SUJETS DE DISCUSSION POUR LA RÉUNION DE MAI PROCHAIN

M. N. Tremblay : *De la pratique de l'écriture droite dans mon école.*

M. C.-J. Magnan : *Une leçon pratique de rédaction à l'école primaire.* Cette leçon sera donnée à de jeunes élèves devant la conférence.

M. C. Lefèvre : *Une leçon pratique de dessin à l'école primaire.* Cette leçon sera donnée à de jeunes élèves devant la conférence.

Et la séance est ajournée au dernier samedi du mois de mai prochain.

J.-D. FRÈVE,
Secrétaire.

CHRONIQUE DU MOIS

Le 12 février dernier, Sa Sainteté Léon XIII, le chef bien-aimé de l'Eglise catholique, célébrait le 68e anniversaire de la célébration de sa première messe. Sa Sainteté entrera demain, le 2 mars, dans sa 88e année. Aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, nous déposons l'hommage de notre respect, de notre affection et de notre dévouement.

Tom Nulty, le meurtrier de Rawdon, a été trouvé coupable du meurtre de son frère et de ses trois sœurs et condamné à être pendu le 20 mai prochain.

Nous constatons avec bonheur par *l'Impartial* de Tignish, Ile-du-Prince-Edouard, que les instituteurs acadiens font des efforts considérables en faveur de l'enseignement du français dans leurs écoles. M. l'inspecteur Arsenault prend une part active à la lutte.

Nous sommes *un peu pas mal* de l'avis de notre bon ami du *Pionnier*, de Sherbrooke : “ D'après notre faible expérience, le meilleur “ Klondike ” du monde est la carrière dans laquelle chacun est déjà engagé.

“ Soignez bien votre besogne actuelle, mettez-y un travail assidu et sagement ordonné, et vous réussirez mieux que ceux qui passent leur vie à courir après la fortune ”.

Le Christ offert au pape par des Américains.—Il y a quelques semaines, les journaux de New-York parlaient d'un christ exposé chez un des principaux joailliers de cette métropole et disaient que cet objet d'art, garni de pierres précieuses, serait offert au pape à l'occasion de ses noces de diamant sacerdotales.

Voici, d'après *l'Unità Cattolica*, de Florence, la description de ce précieux don :

“ Le crucifix, d'une longueur de six pouces, est entièrement en or. Les bras de la croix sont garni de diamants ; la pièce montante a une ouverture servant de reliquaire, dans lequel le Saint-Père mettra une relique de la Sainte-Croix. On compte en tout quarante diamants de deux carats et demi chacun, et cinquante diamants d'un demi-carat ; le diamant central est d'une vraie splendeur et pèse trente carats.

“ Sur le dos du crucifix il y a des inscriptions bibliques. D'un côté on lit : *Jesus hominum Salvator*, et de l'autre côté : *Jésus gardien de mon âme*, en anglais ”.

L'Unità Cattolica dit que la valeur du crucifix est de 45,000 dollars, prix fort minime quand on pense au seul diamant de trente carats.

La feuille florentine ajoute que le cadeau sera remis par un personnage américain, qui l'offrira au nom des sociétés qui ont fourni les fonds.—(*La Semaine Religieuse de Montréal*”).

Les citoyens de Chicoutimi parlent d'ériger un monument à feu Mgr Racine, l'apôtre du Saguenay. Très bien. Le curé Labelle et Mgr Racine ont plus fait pour la patrie canadienne-française que dix gouvernements ordinaires.

Un juge peut manquer gravement à ses devoirs, un avocat trahir l'honneur professionnel et un député voler la caisse publique : il ne vient à l'idée de personne d'accuser la Magistrature tout entière de malhonnêteté, le Barreau de trahison et la Chambre de concussion.—Pourquoi alors être plus sévère à l'égard du Tiers-Ordre de saint François parce qu'un des membres d'une Fraternité aurait trompé la confiance de son maître. *Le bon sens est un tribunal impitoyable.*

Tous les Québécois soucieux de l'honneur de leur bonne vieille cité constatent avec peine que le théâtre est ouvert le dimanche à Québec. Cette regrettable institution du théâtre en plein jour du Seigneur détourne la jeunesse de ses devoirs religieux.

L'Union-Franco-Canadienne, société catholique de Bienfaisance et d'Assurance dont le siège provincial est au No 73, rue Saint-Jacques, Montréal, est maintenant approuvée et recommandée par tous les archevêques et évêques du Canada français.

Des conférences ont eu lieu entre S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, l'honorable M. Laurier et un représentant du gouvernement du Manitoba. Il est à peu près certain que les bases d'un *modus vivendi* temporaire ont été jetées : les catholiques du Manitoba auraient obtenu une justice partielle qui donne satisfaction à leur évêque. Tant mieux ! La voix du Pape a été entendue, c'est consolant pour l'avenir de notre nationalité.

BIBLIOGRAPHIE

—OFFICIAL HANDBOOK of the Dominion of Canada. Publié par ordre du Ministre de l'Intérieur, Ottawa. Document très intéressant. Nous espérons que ce travail sera traduit en français.

—LA REVUE CANADIENNE vient d'entrer dans sa 34ième année. C'est sans contredit la plus belle publication canadienne-française. En voici le sommaire de la livraison de février :

Science et Art, gravure, d'après D. Huntington ; L'artiste et le tableau, par Alphonse Leclaire ; Les trois amis, gravure, d'après H. Salentin ; Lettre Encyclique de Notre Très Saint Père Léon XIII ; Les Bibliophiles de New-York, par Raoul Renault ; Jacques Callot, par

Alphonse Leclair ; Franca-Trippa et Fritellino, gravure, d'après J. Callot ; Le dernier ouvrage de M. l'abbé Casgrain, par Jean Lefranc ; Les Barbares du XIXe siècle (*suite*), par Camille Derouet ; Un bal costumé, tribulations d'une millionnaire américaine, par E.-F. Johanet ; Charles Guérin (*suite*), par Pierre-J.-O. Chauveau ; Près d'une grande croix noire... un jeune homme et une jeune fille étaient à genoux, gravure initiale, représentant une scène de la fin du chapitre III ; Qu'est-ce que cela ? s'écrièrent-elles ensemble, gravure ; Vers le Pôle, Fridtjof Nansen (*suite*), par Marie Dronsart ; Chronique du mois, par Ed. Fabre-Surveyer ; A travers les livres et les revues, par A. L.

—LA FAMILIE CHRÉTIENNE, une nouvelle revue très bien faite publiée à Masson, comté de Labelle. \$1.00 d'abonnement.

—LA SEMAINE COMMERCIALE, Québec.—*Numéro Klondike*. Nos félicitations à notre ami, M. U. Barthe, pour la splendide livraison de sa revue du 28 janvier dernier.

—LES CONTEMPORAINS, revue hebdomadaire, Maison de la Bonne Presse, 8, rue François Ier, Paris. Une des publications les plus intéressantes que nous connaissions. Abonnement : 6 fr. Formant chaque année deux énormes volumes de 400 pages illustrées avec soin.

—LA BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE.—Telle est le titre d'une revue-livre que notre excellent confrère, M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, se propose de publier. Son but est de mettre à la portée de toutes les bourses les travaux littéraires, historiques, etc., de nos écrivains canadiens.

La "Bibliothèque Canadienne" paraît tous les mois. Chaque livraison forme un volume d'à peu près cent pages. L'abonnement à la "Bibliothèque Canadienne" n'est que de une piastre par année, plus douze centins pour frais de poste.

La première livraison que nous venons de recevoir, contient l'histoire du dernier Récollet canadien, le Frère Louis, par M. l'abbé Charles Trudelle. Le prix en est de quinze centins. S'adresser à M. Pierre-Georges Roy, l'éditeur, à Lévis.

La lecture de cette intéressante brochure donnera une idée du mérite de l'œuvre entreprise. On ferait bien de s'en procurer un exemplaire.

—LE NATURALISTE CANADIEN, Chicoutimi. Directeur : M. l'abbé V. A. Huard. Cette revue vient d'atteindre sa vingt-cinquième année d'existence. Fondé par feu M. l'abbé Provancher, en 1868, le *Naturaliste* a rempli une longue et belle carrière. Et sous l'habile et savante direction de son directeur actuel, cette publication a rendu des services réels à la science en notre pays. Tous nos meilleurs souhaits à notre confrère.

—LES FLEURS DE LA CHARITÉ (ancienne *Bibliothèque canadienne-française*)—Gentille revue mensuelle publiée par M. l'abbé Nunesvais, directeur du Patronage. Abonnement : 25 cts par année.

UN ÉTABLISSEMENT ARTISTIQUE À QUÉBEC

Le bon goût a des droits ; mais ces droits sont rarement observés chez nous. Ainsi, prenons l'imagerie et la gravure. Eh ! bien, quelle monstruosité n'étalet-on pas sous les regards des enfants dans les maisons. Ici, c'est un *chromo* horrible : sujet vulgaire, dessin manqué, couleurs criardes ; là une gravure insignifiante, qui ne dit rien à l'esprit et au cœur. Il arrive parfois que la gravure est passable, mais alors le cadre ne lui convient nullement.

Il existe à Québec un sculpteur-doreur, M. Ls. Morency, 171 rue St-Jean, qui est à la tête d'un établissement de fort bon goût. M. Morency expose une foule de gravures marquées au coin de l'art véritable. Il y a des sujets religieux et profanes sur acier qui ont une grande valeur. Quant aux cadres, M. Morency en fait une spécialité. Le style est approprié au sujet : cadres pour peintures et gravures style Louis XV et style Florentin ; moulures en chênes. Nous recommandons cette maison aux amateurs.